



RAPPORT ET COMPTES

2024



SOMMAIRE

1.	RAPPORT DU PRÉSIDENT	3
2.	RAPPORT DES OPÉRATIONS	10
i.	Aperçu des recettes, dépenses et activités de développement	11
ii.	Plan stratégique 2024-2027 <i>Cap sur l'innovation</i> – mise à jour	18
iii.	Études de cas : subventions pour la croissance	20
iv.	Un avenir durable pour l'athlétisme	28
3.	FINANCES	29
i.	Annexe A: États financiers audités 2024	33
i.	Annexe B: Politique de rémunération 2024 de World Athletics	71



A photograph of a man from the chest up, seen from the side and slightly from behind. He has dark skin and is wearing a red and blue striped tank top. His arms are raised high, with his index fingers pointing towards the top of the frame. He has extensive tattoos on both arms. On his left wrist, he wears a black smartwatch and a blue and yellow wristband. The background is a vibrant blue with dynamic, white water splashes or spray effects. A bright blue circular light is visible in the upper right. A white, stylized bracket-like graphic element is positioned on the right side of the image, partially overlapping the man's arm.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

1. RAPPORT DU PRÉSIDENT



L'année 2024 a été particulièrement riche et remarquable pour l'ensemble de notre sport, avec l'organisation de cinq championnats du monde World Athletics, les Jeux olympiques de Paris 2024, où nous avons une fois de plus confirmé notre statut d'acteur incontournable du sport, des circuits de meetings d'une journée de très haut niveau ayant mobilisé plus de 21 000 athlètes de classe mondiale, ainsi qu'une série de courses sur route tout aussi dynamique, réunissant plus de 5,5 millions de participants.

La cadence soutenue des compétitions d'athlétisme, avec des événements d'envergure mondiale organisés presque tous les deux mois, a trouvé son apogée sur la scène sportive la plus prestigieuse qui soit, les Jeux olympiques, où nos athlètes se sont illustrés avec éclat.

Tout au long de l'année, nous avons été témoins de performances saisissantes de la part de nos athlètes, illustrant notamment l'émergence d'une nouvelle génération de talents, dont plusieurs ont fait leurs premiers pas au plus haut niveau, dans nos stades comme sur nos parcours sur route.

Nous avons connu une progression marquée de notre base de fans et de leur engagement, bénéficié d'une couverture médiatique et télévisuelle exceptionnelle, et, bien entendu, lancé la série *SPRINT* diffusée sur Netflix, qui a propulsé l'athlétisme au cœur du divertissement grand public et permis de rallier de nouveaux spectateurs désormais durablement engagés dans notre sport.

Notre statut de sport olympique numéro un a une nouvelle fois été confirmé, avec la plus large audience parmi toutes les disciplines sportives : 1,2 milliard de personnes ont suivi les épreuves d'athlétisme. Parallèlement, le volume de diffusion a enregistré une hausse significative, passant de plus de 5 000 heures (5 477) à Tokyo, à plus de 7 000 heures (7 426) à Paris.

Environ un demi-million d'articles ont été consacrés à notre sport en 2024. Notre portée médiatique hors diffusion a atteint le chiffre impressionnant de 24 milliards, tandis que notre communauté sur les réseaux sociaux s'est accrue de 2 millions de nouveaux abonnés, pour atteindre 14 millions. Cette dynamique a fortement contribué à l'élargissement de notre base de fans inscrits, lesquels bénéficient d'un accès à des offres exclusives, à des retransmissions en direct, à du contenu personnalisé et à des avantages promotionnels qui leur sont réservés. Nous avons ainsi dépassé de 200 000 l'objectif d'un million de fans identifiés fixé pour la fin de l'année 2024.



Nos championnats du monde ont eux aussi affiché d'excellents résultats, avec 178 millions d'heures de visionnage enregistrées auprès de 132 millions de personnes dans 234 territoires. Les Championnats du monde en salle de World Athletics à Glasgow ont largement contribué à cette performance. Ils ont généré un impact économique total de plus de 50 millions de dollars pour la ville et constituent le premier de nos championnats du monde à avoir obtenu la certification Platine en matière d'écoresponsabilité, selon le référentiel *Athletics for a Better World* (l'Athlétisme pour un monde meilleur).

Aux Jeux olympiques de Paris 2024, 75 pays ont accédé à une finale, et 43 d'entre eux sont montés sur le podium. Cela porte à 105 le nombre total de pays ayant décroché au moins une médaille en athlétisme dans l'histoire olympique. Aucune autre discipline ne peut se prévaloir d'un tel degré d'universalité.

Nos ligues phares et nos circuits de meetings de premier plan ont eux aussi enregistré de très bons résultats en 2024.

Plus de 21 000 athlètes ont pris part aux compétitions de la Ligue de diamant et du Circuit continental, avec plus de 7 000 records personnels établis et près de 300 records nationaux battus. Sur route, plus de 300 courses à label ont été organisées, rassemblant 5,5 millions de participants issus de 57 pays.

Cette dynamique nous a également permis de diversifier nos sources de revenus, grâce à la confiance accordée par de grandes entreprises internationales qui ont choisi de s'associer à l'athlétisme cette année. Parmi elles figurent notamment Honda et Sony, mais aussi Deloitte, Morinaga, Pocari Sweat et Corpay.

L'athlétisme est aujourd'hui un sport en plein essor, qui suscite un intérêt croissant et attire un public toujours plus large. Pour entretenir cet élan, nous devons nous adapter à des réalités nouvelles et évolutives, et maintenir l'engagement des jeunes générations de fans. L'un des leviers essentiels consiste à poursuivre nos efforts d'innovation, tant dans la pratique du sport que dans les formats qui le valorisent. Cette volonté est pleinement intégrée à notre nouveau plan stratégique quadriennal, *Cap sur l'innovation* (2024-2027), soutenu par une équipe dédiée, chargée d'élaborer des stratégies fondées sur l'analyse des données.

La solidité, la popularité grandissante et l'attractivité croissante de notre sport se traduisent clairement par les nouveaux investissements que nous observons, à travers de nouveaux événements, formats et partenariats. Je salue pleinement cet engagement. Nous avons aujourd'hui une opportunité exceptionnelle : faire d'un sport déjà solide et en pleine expansion, un sport encore plus fort et encore plus rassembleur.

Chaque sport est confronté à ses propres défis, mais tous partagent un enjeu majeur, une quête constante : rester pertinent aux yeux de nouveaux publics, notamment les plus jeunes, les athlètes en devenir, les entraîneurs et les officiels qui font vivre leur discipline. C'est pourquoi je suis particulièrement fier des progrès concrets que nous continuons à réaliser en matière de formation, d'accompagnement et de valorisation de celles et ceux qui s'engagent dans notre sport. Près de 40 % des juges-arbitres ayant obtenu une certification de niveau Bronze en 2024 sont des femmes, tout comme 25 % des nouveaux entraîneurs certifiés aux niveaux CECS I et II.

L'athlétisme est confronté à un défi supplémentaire, une vulnérabilité que peu d'autres disciplines connaissent. Les compétences de nos athlètes se distinguent par une remarquable capacité à être mises à profit dans d'autres disciplines, sans doute plus que dans tout autre sport. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir des recruteurs assister à des compétitions d'athlétisme, notamment aux Caraïbes ou aux États-Unis, à la recherche de talents susceptibles d'évoluer à des postes clés dans d'autres disciplines, comme receveur ou demi offensif en football américain, ou meneur ou ailier rapide en basketball.

Cela renforce d'autant la nécessité d'avoir poursuivi, en 2024 comme au cours des quatre années précédentes, nos investissements dans des dispositifs permettant aux athlètes de vivre dignement du sport qu'ils chérissent, un sport qui fait vibrer des millions de fans à travers le monde.

La décision d'attribuer une prime aux champions olympiques des Jeux de Paris 2024, puis à l'ensemble des médaillés lors des Jeux de Los Angeles 2028, a été débattue et approuvée par le Bureau exécutif de World Athletics. Elle s'inscrit dans la continuité d'un engagement pris dès 2015 : réinvestir l'intégralité des fonds perçus du Comité international olympique dans le développement de notre sport, au bénéfice, en particulier, des athlètes. Cet engagement restera au cœur de notre action.

L'année écoulée fut exceptionnelle, rythmée par des temps forts, d'annonces marquantes et une prise de position affirmée dans plusieurs domaines clés, dans lesquels nous sommes résolus à intensifier notre action en 2025.

L'innovation continue de guider notre démarche, qu'il s'agisse des compétitions, des formats, de la présentation, du développement ou de l'engagement des fans.

Une nouvelle année intense s'annonce, avec en point d'orgue les Championnats du monde de World Athletics à Tokyo, dans le même stade qui avait accueilli nos athlètes et les épreuves d'athlétisme lors des Jeux olympiques de Tokyo 2020. Je me réjouis à l'idée de voir nos athlètes évoluer cette fois devant un public.

Je tiens, comme toujours, à remercier nos athlètes, nos fédérations membres et associations continentales, le Conseil, ainsi que le Bureau exécutif, les commissions et les équipes du siège pour l'immense travail accompli, l'engagement sans faille et la passion qu'ils ont déployés tout au long de l'année 2024, contribuant ainsi à en faire une année aussi marquante qu'exceptionnelle. Je sens déjà cette même énergie se prolonger en 2025.



Sebastian Coe, Président de World Athletics



L'année 2024 en chiffres

Événement	Athlètes*	Équipes	FM médaillées d'or	FM dans le top 8	Impact total (US\$)
 WORLD ATHLETICS CROSS COUNTRY CHAMPIONSHIPS HELSINKI 24	418	46	3	14	5,5 millions
 WORLD ATHLETICS INDOOR CHAMPIONSHIPS GLASGOW 24	586	128	15	49	50,5 millions
 WORLD ATHLETICS OUTDOOR CHAMPIONSHIPS BERLIN 24	391	50	6	19	3 millions
 WORLD ATHLETICS U20 CHAMPIONSHIPS LIMA 24	642	52	2	19	25 millions
 OLYMPIC GAMES PARIS 2024	1869	199	27	75	S/O
 WORLD ATHLETICS U23 CHAMPIONSHIPS LIMA 24	1558	126	20	66	25,39 millions

*Incluant, le cas échéant, les athlètes réfugiés

Audiences

Événements de la Série mondiale d'athlétisme (hors JO)

178 millions
d'heures de visionnagedans
234
territoires
(télévision et numérique)par
132
millions
de personnes

Portée médiatique

Portée
médiatique de24
milliards15
millions
de visites sur
le site web1,2
million
de fans inscrits14
millions
de followers
sur les réseaux35
lives sur
Inside Track15
meetings1 094
athlètes95
pays7
records
du monde18
records
continentaux90
records
nationaux270
meetings20 443
athlètes193
pays1
records
du monde12
records
continentaux205
records
nationaux

7 146 records personnels sur l'ensemble des meetings

305
courses57
pays5,5 millions
de participants

Fédérations membres

12
sessions
d'information
pour les FM9
réunions ou sessions
d'information
du Conseil7
réunions ou sessions
d'information du
Bureau exécutif21
réunions de
commissions et comités74
décisions
du Conseil585
nouveaux entraîneurs certifiés CECS
niveaux I et II, dont 25 % de femmes823
nouveaux juges-arbitres (bronze),
dont près de 40 % de femmes

Nos acteurs

11 830
certificats délivrés sur la plateforme34 700
personnes de 221 pays, inscrites
à une formation en ligne désormais
accessible en 8 langues principales

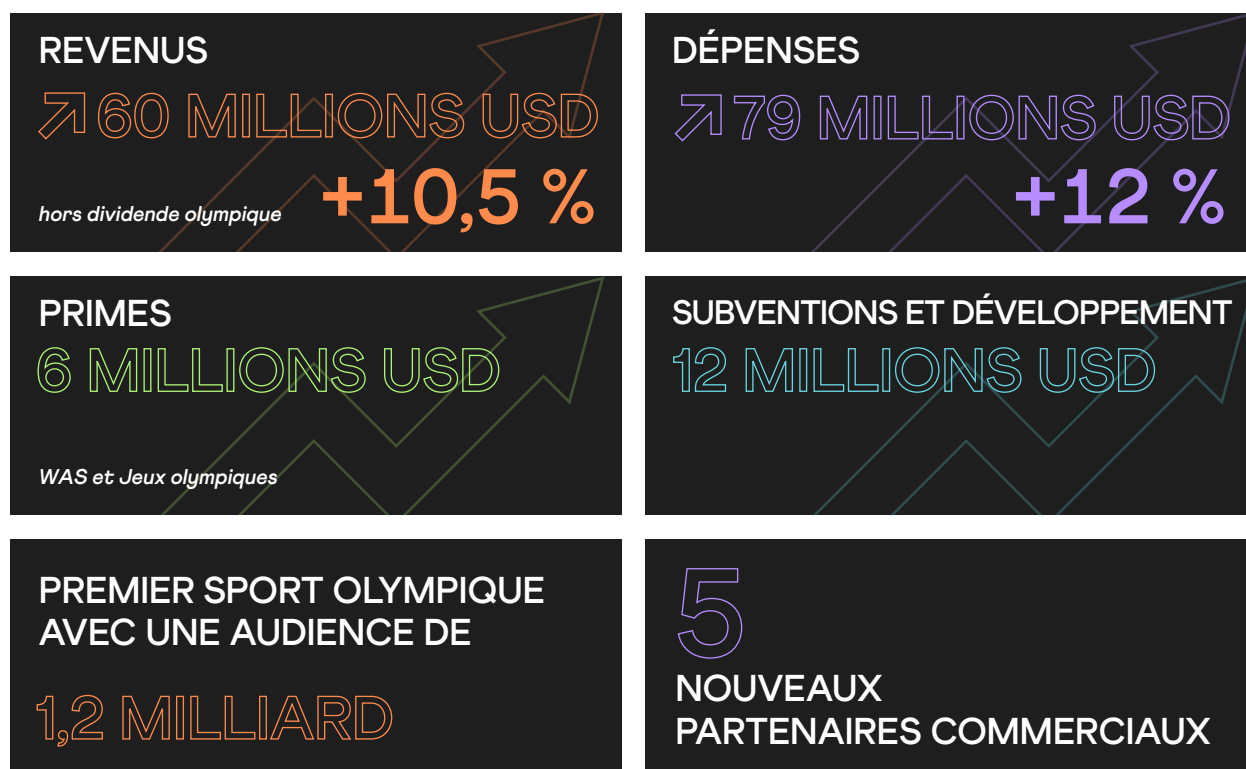


RAPPORT DES OPÉRATIONS

3. RAPPORT DES OPÉRATIONS

De nouveaux partenariats commerciaux ainsi qu'un engagement constant en faveur des compétitions et de l'innovation, notamment un investissement anticipé dans le futur Championnat Ultimate de World Athletics, ont contribué à faire de 2024 une année solide, marquée par une réserve de trésorerie de 40 millions USD.

Chiffres marquants de 2024



L'exercice clos en décembre 2024 s'est achevé sur une progression de 10,5 % des revenus comparables, atteignant 59,8 millions USD, dont 44 millions issus des droits commerciaux et de diffusion. Ce total n'inclut pas le dividende olympique quadriennal de 39,6 millions USD, également perçu durant l'exercice, ce qui porte les revenus globaux à 99,4 millions USD et la trésorerie à 40 millions USD.

Deux nouveaux sponsors, Sony et Honda, ont rejoint World Athletics en 2024, aux côtés de Deloitte (partenaire), ainsi que de Morinaga, Pocari Sweat et Corpay (fournisseurs). Un nouvel accord de diffusion avec l'UER, combiné à un mécanisme de partage des recettes commerciales, a également contribué à la progression des revenus.

L'organisation de cinq compétitions de la Série mondiale (contre trois en 2023), conjuguée aux Jeux olympiques de Paris, a entraîné une hausse de 12 % des dépenses par rapport à l'année précédente, plus de la moitié des montants ayant été consacrés aux compétitions, aux événements et aux primes versées aux athlètes.

Une gestion rigoureuse des effectifs et des charges du siège a permis de contenir la progression des frais administratifs à 4 %, passant de 6,7 millions USD à 7 millions USD. Établie à Monaco, World Athletics supporte l'essentiel de ses coûts administratifs en euros ; la principale hausse est donc imputable aux fluctuations du taux de change avec le dollar américain.

À la suite d'un examen approfondi du financement accordé aux fédérations membres et aux associations continentales, les subventions ont légèrement augmenté (+2 %), avec 12 millions USD alloués à la gestion des subventions et au financement des activités des zones et des fédérations membres, dans le cadre du Plan mondial pour l'athlétisme 2022–2030. Ce nouveau modèle vise à soutenir une croissance durable du sport et des personnes, tout en assurant un retour sur investissement efficace, une répartition équitable et une transparence accrue dans l'usage des fonds.

L'année 2024 a été marquée par une transformation en profondeur des compétitions et événements de World Athletics, portée par une ambition affirmée d'innovation et un engagement renouvelé en faveur de l'expérience des athlètes, de la qualité des compétitions et de l'accessibilité partout dans le monde.

Tout au long de l'année, le Conseil de World Athletics a examiné, amendé et adopté de nombreuses propositions destinées à remodeler le paysage compétitif de notre sport : nouveaux formats, modèles de progression, restructuration du calendrier, initiatives innovantes. Ces mesures traduisent l'ambition stratégique de World Athletics de moderniser l'athlétisme afin de le rendre plus pertinent et plus accessible, tant pour les athlètes que pour les fans.

Un total de 7 791 compétitions a été enregistré dans les six régions continentales en 2024, dont 6 875 en stade (piste, concours, marche) et près de 1 000 en course sur route, cross-country, course en montagne et trail.

Les investissements dans les compétitions, en particulier dans le Circuit continental, se sont poursuivis. Ce circuit est passé de 229 meetings en 2023 à 270 en 2024, offrant un plus grand nombre d'opportunités de compétition et d'attribution de primes. Près de 21 000 athlètes représentant 193 pays ont pris part aux rendez-vous du Circuit continental cette année.

Les efforts d'investissement ont également bénéficié à l'UIA (11,9 millions USD), à la croissance de la base de fans et au numérique (1 million USD), à l'appui à la Ligue de diamant (2,5 millions USD) ainsi qu'aux circuits de meetings et aux compétitions à permis World Athletics (2 millions USD).

La formation des personnes à tous les niveaux de l'athlétisme s'est poursuivie. Le nombre d'inscriptions aux modules de la plateforme eLearning de World Athletics a augmenté de plus de 150 %, avec plus de 36 000 personnes issues de 221 pays. De nombreux cours sont désormais accessibles en huit langues. En 2024, près de 12 000 certificats ont été délivrés et quelque 32 000 modules complétés. Les thématiques les plus suivies ont porté sur la protection ainsi que sur les formations de base pour le coaching et le rôle d'officiel.

Dans la continuité des politiques rigoureuses mises en œuvre depuis 2023, des plans de protection ont été établis pour tous les événements de la Série mondiale. Le module en ligne Les bases de la protection est systématiquement relayé auprès des parties prenantes.

Une version révisée de la Politique de protection de World Athletics a été adoptée. La principale évolution consiste en l'obligation faite aux associations continentales de mettre en place leur propre politique de protection avant la fin 2024. Objectif atteint.

178 fédérations membres (80 %) ont participé au programme Kids' Athletics au cours de l'année, que ce soit à travers les formations d'intervenants ou lors de la Journée Kids' Athletics. Par ailleurs, 76 fédérations ont signé des protocoles d'accord avec leur gouvernement ou conclu des partenariats officiels.

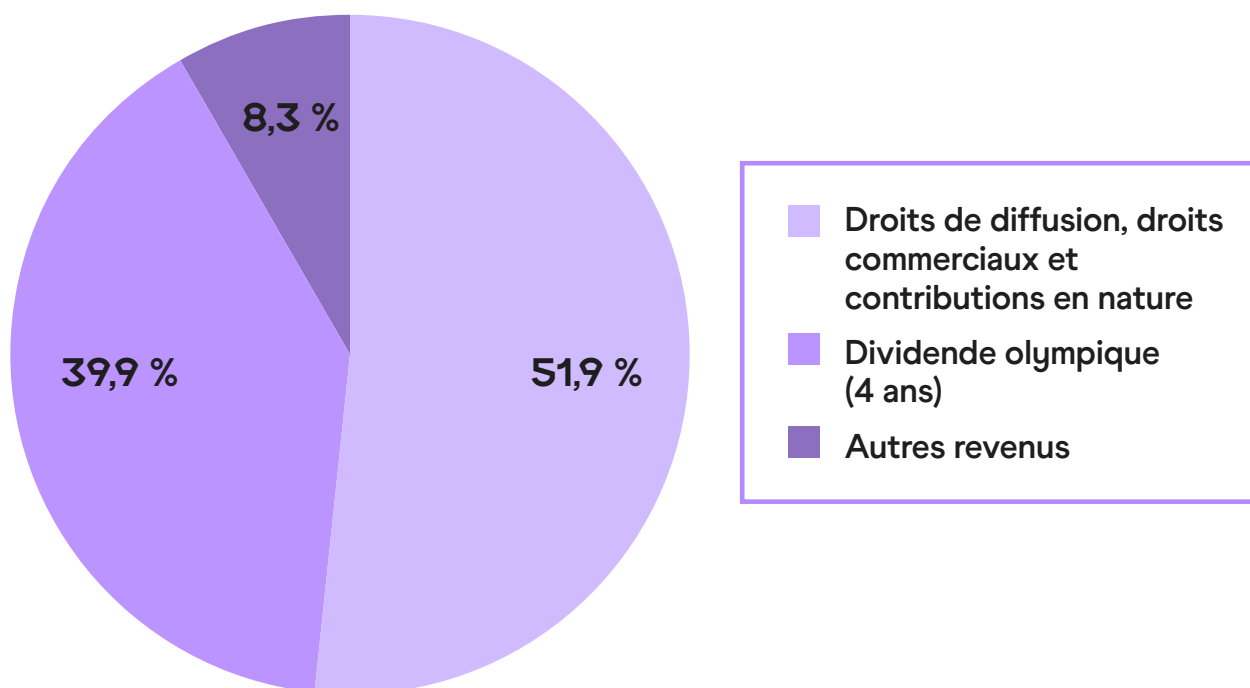
L'investissement dans l'innovation et la croissance – par les compétitions, les fédérations et les personnes – se poursuit activement en 2025, à l'occasion de la toute première édition organisée à Tokyo des Championnats du monde de World Athletics en fin de saison.



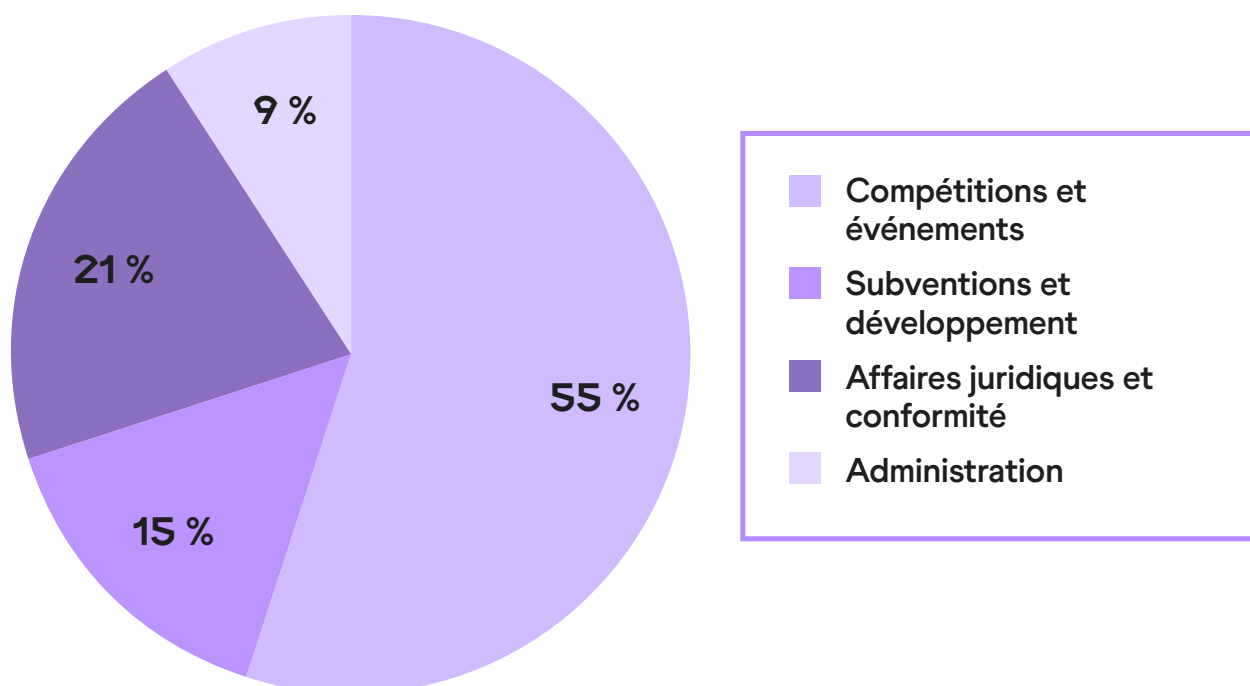
23 enseignants de cinq écoles de réfugiés se sont réunis lors d'un atelier Kids' Athletics organisé au camp de réfugiés de Kakuma.

Revenus, dépenses, développement en un coup d'œil

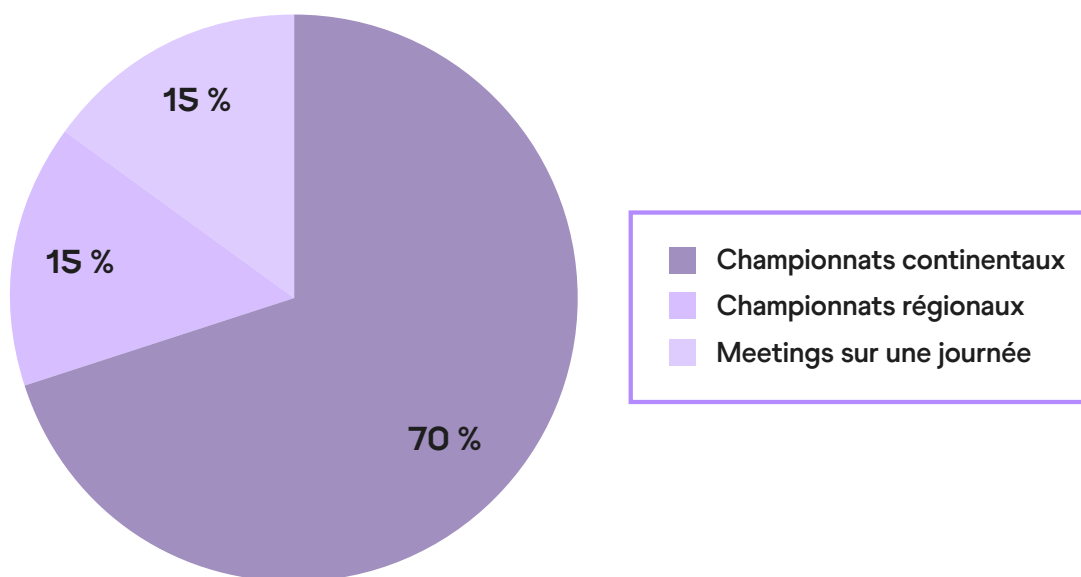
Revenus: 99,3 millions USD



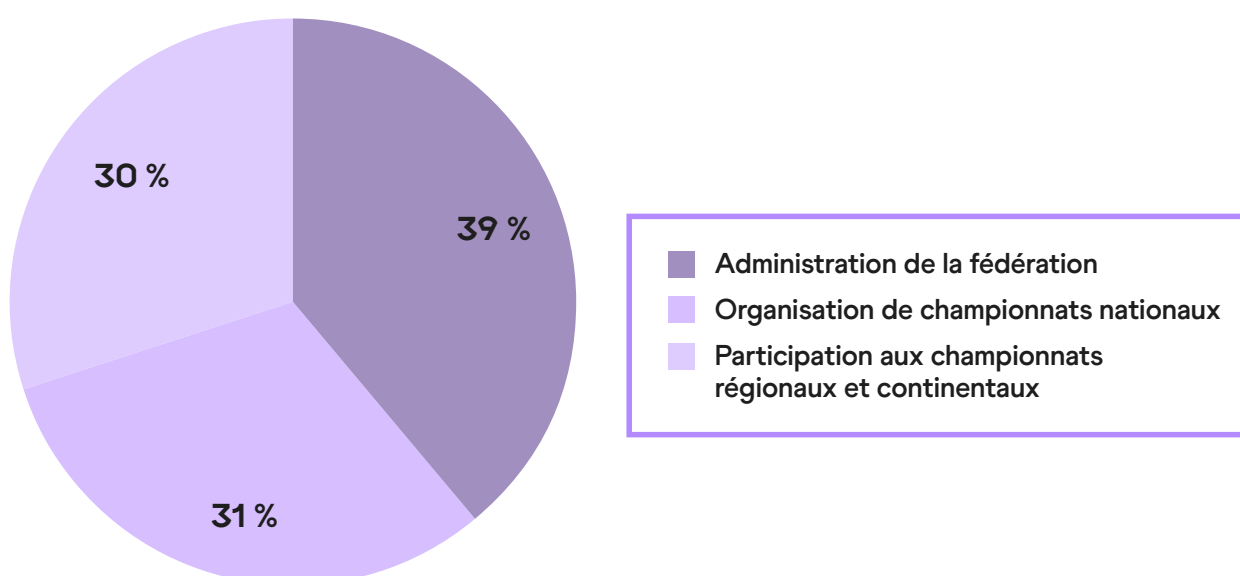
Dépenses: 78,7 millions USD



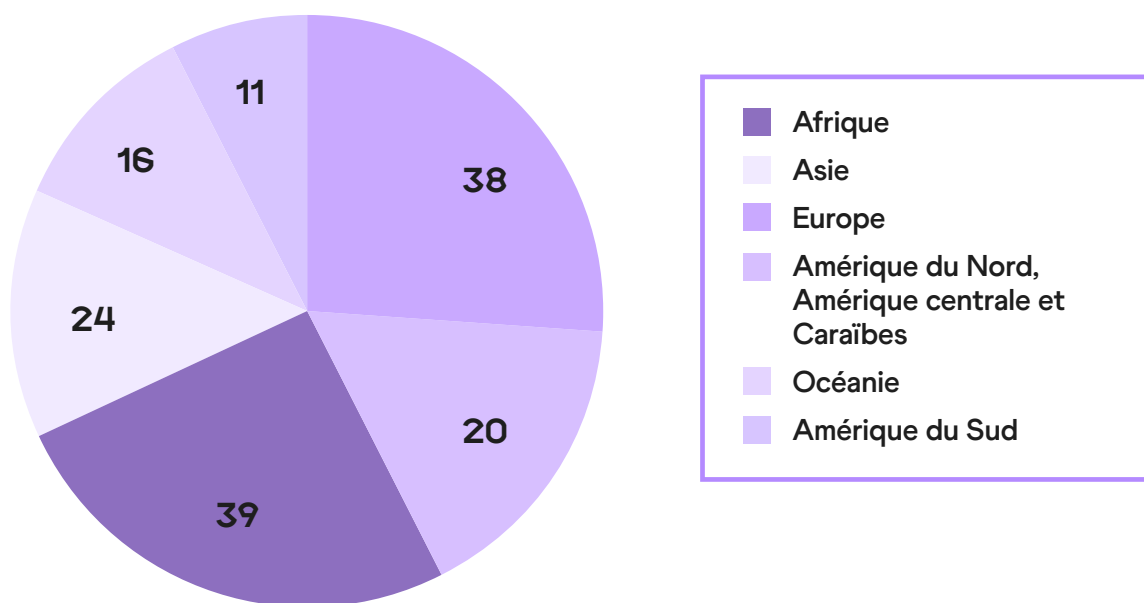
Répartition de la subvention pour les compétitions continentales en 2024



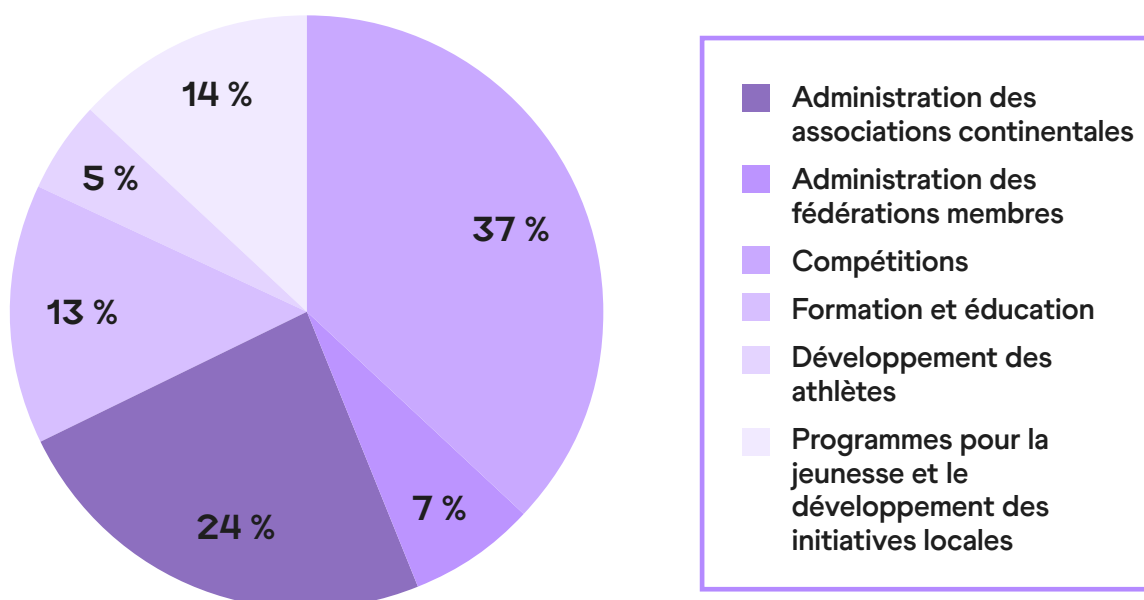
Répartition de la subvention aux fédérations membres en 2024



Subvention pour la croissance



Répartition globale des subventions aux régions continentales et aux fédérations membres en 2024





Plan stratégique *Cap sur l'innovation 2023–2027*

L'innovation a été intégrée en tant que cinquième pilier dans le plan stratégique *Cap sur l'innovation*, lancé en 2023. Des avancées notables ont été réalisées dès la première année, avec l'annonce de la création d'un nouvel événement international : [le Championnat Ultimate de World Athletics](#), qui se tiendra à Budapest en 2026. Cet événement constituera une véritable rupture dans notre sport. Nous avons assumé des choix ambitieux, en restant fidèles à notre concept initial, malgré quelques réserves exprimées au sujet de certaines disciplines non retenues pour cette première édition. La consultation menée en 2024 auprès d'un large éventail de parties prenantes, ainsi que les travaux de planification détaillés, ont donné lieu à des retours positifs. Nous poursuivrons cette dynamique de concertation et de développement tout au long de l'année 2025, en affinant les contours de ce projet.

Ce Championnat réunira les meilleurs athlètes au monde, qui représenteront fièrement leur pays ou territoire dans l'espoir de remporter une part des 10 millions USD en jeu – la dotation la plus élevée jamais attribuée en athlétisme – avec un objectif unique : devenir le champion Ultime. Il s'agira d'un événement conçu pour la télévision, qui viendra compléter les Championnats du monde de World Athletics les années impaires, afin d'offrir, chaque année, un temps fort d'envergure mondiale, tant pour les athlètes que pour les fans.

Les 28 épreuves se dérouleront sur trois journées, sous forme de finales directes : pas de séries, pas de seconde chance. Chaque session, d'une durée de trois heures, comprendra au minimum un duel spectaculaire en saut, une confrontation puissante en lancers, ainsi que plusieurs finales de course palpitantes.

Nos priorités en matière d'innovation ont également conduit à la reconfiguration de la saison estivale, qui s'achèvera désormais chaque année par un championnat international, à la définition d'une stratégie ambitieuse pour le développement des compétitions hors stade, à des réformes du format des compétitions, à une évolution de l'animation du sport ainsi qu'à la mise en place de nouveaux modes de connexion, plus fréquents et plus engageants, entre les fans, les athlètes et notre discipline. Nous avons dépassé de 200 000 personnes notre objectif d'un million de fans répertoriés. Ce chiffre a encore progressé en 2025, atteignant à ce jour 1,8 million.

Priorités du plan d'action 2024

- **Organisation de cinq événements de la Série mondiale** à travers trois continents et des Jeux olympiques à Paris où notre objectif est de consolider notre place en tête des sports olympiques
- **Accroître notre base de fans répertoriés à un million**, ce qui se traduira par un passage significatif d'un demi-million à un million d'ici la conclusion de l'année 2024. Nous nous engageons à investir du temps et des financements afin de garantir que nous disposons des plateformes et du contenu adéquats pour améliorer nos interactions avec notre public
- **Concevoir et lancer un nouveau championnat international pour 2026**, ce qui représente l'un des objectifs clés de 2024. Grâce à une analyse approfondie menée lors des Championnats du monde à Budapest, nous avons recueilli des données précieuses auprès des fans, tant présents dans le stade que suivant l'événement depuis chez eux, des diffuseurs et de nos athlètes. Ces informations riches en détails et étayées par des données probantes constituent le socle sur lequel nous bâtissons cet événement
- **Désigner le pays hôte des Championnats du monde 2027** représente une décision d'une importance capitale pour cette année, étant donné qu'il s'agit de notre événement phare précédant les Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Nous sommes ravis que cet événement ait été attribué à Pékin
- **Innovation du produit qu'est l'athlétisme.** Basée sur les recherches approfondies réalisées lors des Championnats du monde à Budapest, cette initiative se concentre sur quatre domaines clés identifiés :
 - La réorganisation du calendrier des compétitions pour conclure chaque saison par un championnat du monde prestigieux
 - L'évolution du calendrier des épreuves d'athlétisme lors d'es compétitions afin d'intensifier le rythme et l'engouement
 - Une réforme au niveau des disciplines et du sport, en particulier sur le terrain, afin de maximiser l'excitation et l'intensité dramatique.
 - Une stratégie dédiée aux épreuves hors stade portant sur l'essor des compétitions tant sur route qu'en pleine nature; une composante si importante de notre sport

Subvention pour la croissance : études de cas

Les études de cas présentées ci-après mettent en lumière des projets réussis soutenus par la subvention pour la croissance 2024.



Association lettone d'athlétisme

Titre du projet : *Maxima Combined Events Cup in Athletics* (Coupe Maxima d'épreuves combinées en athlétisme)

Objectif stratégique et sous-objectif du Plan mondial : Soutien et pérennité des FM et des AC (Plus de partenariats)

Action du Plan mondial : Attirer de nouveaux partenariats ou renforcer les partenariats existants (commerciaux ou non commerciaux)

Présentation du projet

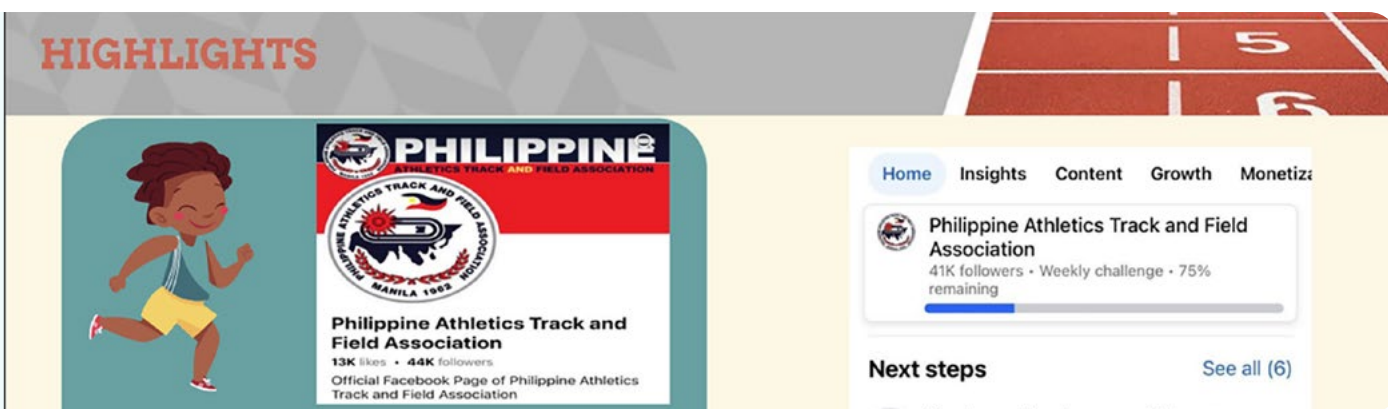
La *Maxima Combined Events Cup*, portée par la Fédération lettone d'athlétisme, a contribué à renforcer la participation des jeunes et à faire émerger les talents de demain en offrant des compétitions de grande qualité. Ciblant les catégories U14 et U16, le projet a encouragé la pratique des épreuves combinées dans une logique de développement global des compétences, évitant ainsi une spécialisation précoce. Organisé dans cinq régions, l'événement s'est conclu par une finale à Valmiera, qui a permis d'élargir les opportunités de participation et de renforcer sa visibilité de l'événement à l'échelle nationale, tout en consolidant les partenariats entre la fédération et ses parties prenantes externes.

Impact

Pour sa première édition en 2024, l'événement a réuni 737 participants sur cinq étapes régionales, enregistrant un taux de satisfaction de 96 %, dont 92 % des participants exprimant le souhait d'y participer de nouveau l'année suivante. Un fait marquant a été le renforcement du partenariat avec l'enseigne Maxima Latvija, principal acteur de la grande distribution, déjà associée à la fédération dans le cadre de projets antérieurs. Ce partenariat a permis de valoriser l'événement, avec le soutien complémentaire des municipalités locales et du distributeur d'équipements sportifs Sportland, contribuant à renforcer sa portée. Dans le cadre de ce partenariat, des cartes-cadeaux pouvant atteindre 500 € ont été remises aux athlètes, entraîneurs et équipes, à utiliser pour l'achat de matériel sportif.

Perspectives de développement

Reposant sur la philosophie du programme Kids' Athletics, fondée sur le développement global des jeunes athlètes, le projet s'inscrit dans les priorités du *Plan mondial pour l'athlétisme* ainsi que dans le plan de développement national de la Lettonie. Porté par l'engagement conjoint de la fédération et de ses partenaires, l'événement est appelé à se développer davantage, contribuant à renforcer l'athlétisme en Lettonie et dans la région baltique.



Fédération philippine d'athlétisme (PATAFA)

Titre du projet : *PATAFA Weekly Relay Series*

Objectif stratégique et sous-objectif du Plan mondial : Visibilité du sport (Plus de fans)

Action du Plan mondial : Promouvoir l'athlétisme en tant que sport

Présentation du projet

La série *PATAFA Weekly Relay*, portée par la Fédération philippine d'athlétisme, constitue une initiative majeure dans le paysage de l'athlétisme aux Philippines.

Organisé depuis plus de 40 ans, cet événement représente une plateforme essentielle pour le développement des talents, en offrant des opportunités tant aux athlètes issus de la base qu'aux compétiteurs de niveau national, tout en favorisant l'engagement des communautés. La série contribue également à la formation des entraîneurs, en encourageant le partage de connaissances entre professionnels. En 2024, l'un des objectifs prioritaires était de renforcer la couverture médiatique de l'événement sur les réseaux sociaux.

Impact

La série a enregistré une progression notable sur les réseaux sociaux : le nombre d'abonnés sur Facebook est passé de 15 000 à plus de 45 000, tandis que celui d'Instagram a plus que doublé, contribuant à accroître la visibilité et la popularité de l'athlétisme dans le pays.

La participation des athlètes a également augmenté par rapport à l'année précédente, en particulier dans les catégories U18 et U20, qui ont connu respectivement une hausse de 32 % et 20 %. En revanche, une baisse a été observée dans la catégorie senior, en raison de conflits de calendrier avec d'autres compétitions. Malgré certaines contraintes, notamment des effectifs réduits et les risques liés aux typhons, l'événement a pu avoir lieu avec succès.

Perspectives de développement

Soutenue par des partenariats solides et une communauté de fans en constante croissance, la série est appelée à poursuivre son expansion en 2025. L'engagement continu de la PATAFA en faveur du développement des athlètes comme des entraîneurs garantit le maintien de cette initiative comme levier majeur pour le renforcement de l'athlétisme philippin dans les années à venir.



Fédération d'athlétisme de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Titre du projet : Développement des officiels techniques et des entraîneurs

Objectif stratégique et sous-objectif du Plan mondial : Opportunités de développement (Plus de personnes)

Action du Plan mondial : Organiser et dispenser des formations nationales en présentiel (volet pratique de l'entraînement, de l'arbitrage, etc.), tout en promouvant l'apprentissage en ligne

Présentation du projet

La Fédération d'athlétisme de Papouasie-Nouvelle-Guinée a concentré ses efforts sur le développement des compétences des officiels techniques et des entraîneurs, à travers des programmes ciblés de formation et de certification. Des séminaires en présentiel ont permis d'aborder plusieurs thématiques essentielles, telles que le photo-finish, la gestion de compétitions et la protection (*safeguarding*), en s'appuyant sur les ressources pédagogiques mises à disposition par l'Association océanienne d'athlétisme et World Athletics.

Impact

Le projet a permis d'organiser cinq formations nationales à Lae, Goroka et Port Moresby. Conduites par l'Association océanienne d'athlétisme, ces sessions ont abouti à la certification de 79 entraîneurs et 38 officiels techniques. Certains officiels sélectionnés ont également pu acquérir une expérience de terrain lors des Championnats continentaux.

Par ailleurs, grâce au soutien des subventions de la Solidarité olympique, un séminaire de haut niveau pour entraîneurs ainsi qu'un cours CECS de niveau I ont été organisés.

Dix-sept entraîneurs ont participé au séminaire, et 27 entraîneurs ont suivi la formation de niveau I. Le soutien logistique des sites de formation ainsi que l'utilisation de ressources numériques ont contribué à garantir un accès élargi à ces programmes.

Perspectives de développement

Cette initiative a contribué à améliorer la qualité de l'encadrement technique et de la gestion des compétitions à l'échelle nationale. Grâce à la poursuite des investissements en matière de formation et au maintien de partenariats internationaux, la fédération est bien positionnée pour accompagner la croissance durable de l'athlétisme en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Fédération d'athlétisme des Îles Vierges britanniques

Titre du projet : Projet Podium – Paris 2024

Objectif stratégique et sous-objectif du Plan mondial : Soutien et pérennité des FM et des AC (Plus de partenariats)

Action du Plan mondial : Attirer de nouveaux partenariats ou renforcer les partenariats existants (commerciaux ou non commerciaux)

Présentation du projet

Le Projet Podium de la Fédération d'athlétisme des Îles Vierges britanniques a été conçu pour accompagner les athlètes émergents et de haut niveau en leur apportant un soutien en matière d'entraînement, de déplacements, d'équipement et de soins thérapeutiques, dans le cadre de leur préparation aux compétitions internationales et aux Jeux olympiques. Cette initiative a pu voir le jour grâce à une collaboration renforcée avec de nouveaux partenaires, ainsi qu'avec World Athletics.

Impact

L'un des faits marquants du projet a été l'élargissement du réseau de partenaires, avec le soutien de plusieurs clubs Rotary, de médias, d'organisations locales et des autorités gouvernementales. Ces collaborations ont permis d'accroître les financements à hauteur d'environ 60 % du budget initial, d'élargir la couverture médiatique et d'améliorer les ressources mises à disposition des athlètes. Les partenaires locaux ont également contribué aux actions de levée de fonds, notamment en faveur d'initiatives de soutien à la santé mentale, renforçant ainsi le bien-être global des athlètes. Cet appui a permis la

participation réussie des athlètes à des compétitions internationales, couronnée par une médaille d'or et une médaille d'argent aux Championnats du monde U20, ainsi qu'une cinquième place aux Jeux olympiques de Paris 2024.

Perspectives de développement

Le projet poursuivra son expansion, les partenariats continuant de jouer un rôle déterminant dans sa réussite. Bien que certains objectifs n'aient pas été entièrement atteints, le Projet Podium demeure un levier stratégique pour l'émergence des talents, la pérennité du développement de l'athlétisme, et le rayonnement de l'athlétisme national à l'échelle internationale.



Fédération nigérienne d'athlétisme

Titre du projet : Formation des entraîneurs du programme Kids' Athletics

Objectif stratégique et sous-objectif du Plan mondial : Parcours de développement, de l'école à la scène internationale (Plus de participation)

Action du Plan mondial : Travailler avec les clubs d'athlétisme pour établir et/ou renforcer les liens directs entre les clubs/ligues et les écoles locales

Présentation du projet

La Fédération nigérienne d'athlétisme a lancé une initiative dédiée au développement des jeunes talents et à la formation des entraîneurs, afin de consolider l'athlétisme à partir du niveau local. Le projet a mis l'accent sur l'identification de jeunes athlètes et le renforcement des compétences techniques des encadrants, dans une perspective de développement durable à l'échelle nationale.

Impact

Au total, 95 entraîneurs de jeunes ont été formés dans huit régions, portant à 241 le nombre cumulé d'entraîneurs certifiés, soit une couverture estimée à 65 % des besoins identifiés au niveau national. Le projet a dépassé les attentes, avec 1 123 jeunes athlètes identifiés, bien au-delà de l'objectif initial fixé à 950. Des partenaires clés, tels que le ministère de l'Éducation, la Fédération du sport scolaire et le ministère de la Jeunesse et des Sports, ont joué un rôle déterminant en mettant à disposition des infrastructures, une expertise technique et des mécanismes de sensibilisation.

Perspectives de développement

Portée par un soutien multi-acteurs solide, cette initiative jette les bases d'un développement durable des talents au Niger. La poursuite des efforts en matière de formation des entraîneurs et d'identification des jeunes contribuera à élever les standards de performance et à préparer la relève de l'athlétisme à l'échelle nationale.



Fédération d'athlétisme du Suriname

Titre du projet : Augmentation du nombre de participants au programme Kids' Athletics et extension de sa mise en œuvre à différents districts

Objectif stratégique et sous-objectif du Plan mondial : Parcours de développement, de l'école à la scène internationale (Plus de participation)

Action du Plan mondial : Travailler avec les clubs d'athlétisme pour établir et/ou renforcer les liens directs entre les clubs/ligues et les écoles locales (par exemple, dans le cadre du programme Kids' Athletics)

Présentation du projet

Le projet avait pour objectif d'accroître la participation des jeunes à l'athlétisme sur l'ensemble du territoire du Suriname, en établissant des partenariats entre les clubs d'athlétisme et les écoles locales, avec le soutien du ministère de l'Éducation. Deux clubs, SAV Eagles et Yellow Birds, ont été sélectionnés pour déployer des activités Kids' Athletics destinées aux enfants âgés de 6 à 15 ans. À Paramaribo, le club SAV Eagles a encadré 65 enfants issus de deux établissements scolaires. Le club Yellow Birds, situé à proximité de six écoles primaires et seul club du pays doté d'une piste synthétique de 100 mètres, a assuré des séances d'entraînement régulières pour 150 enfants sur une période de douze mois. Toutes les activités ont été animées par des entraîneurs et encadrants sportifs formés.

Impact

Six compétitions Kids' Athletics ont été organisées pour les catégories U9, U11, U13 et U15, réunissant un total de 586 participants, y compris des enfants provenant des écoles associées aux deux clubs partenaires. Bien que la Journée nationale Kids' Athletics ait été perturbée par de fortes pluies, entraînant l'annulation de l'événement principal à Paramaribo, 198 enfants ont néanmoins pu participer à des activités réparties dans cinq districts.

Afin de soutenir le déploiement du programme à l'échelle nationale, quinze nouveaux encadrants sportifs ont été formés, dont plusieurs n'avaient aucune expérience préalable au Kids' Athletics. Leur engagement a permis l'extension de la pratique de l'athlétisme dans des zones reculées du pays. Le projet a également suscité un vif engouement et a bénéficié d'une belle visibilité au sein des communautés locales, incitant ainsi certains enfants à rejoindre officiellement des clubs affiliés à la fédération.

Perspectives de développement

Le modèle de partenariat entre clubs et établissements scolaires s'est révélé particulièrement efficace pour accroître la participation et renforcer l'engagement des communautés. L'intégration des activités Kids' Athletics dans le calendrier annuel de la fédération favorise une meilleure planification et une coordination plus structurée.

À l'avenir, faciliter à des infrastructures de qualité, renforcer le soutien en matière de transport et améliorer les dispositifs de repli en cas d'intempéries seront des liviers clés pour permettre le développement du programme à plus grande échelle. Le potentiel est réel pour étendre la portée de l'initiative et intégrer davantage d'écoles à travers le Suriname, tout en maintenant une attention constante sur la formation continue des enseignants et des encadrants à la méthodologie Kids' Athletics.

Un avenir durable pour l'athlétisme



World Athletics a été désignée [Organisation internationale de l'année](#) aux BBC Green Sport Awards 2024, en reconnaissance des initiatives menées tout au long de l'année en matière de développement durable.

La création de la [norme Athletics for a Better World](#) (L'Athlétisme pour un monde meilleur), déployée en 2024, repose sur les structures que nous avons mises en place en matière de développement durable. Ces dispositifs ont obtenu la certification ISO 20121 pour les événements écoresponsables en 2023, puis ont été à nouveau validés en 2024 à l'issue d'un audit indépendant rigoureux. Cet examen de nos processus et systèmes renforce la crédibilité de notre démarche, et confirme que la voie que nous avons choisie pour l'ensemble de nos événements est la bonne.

Dès sa première année d'application, [plus de 100 événements ont soumis un rapport environnemental](#), et les Championnats du monde en salle de World Athletics Glasgow 24 ainsi que les Bislett Games d'Oslo ont obtenu la certification de niveau Platine. Lorsqu'elle sera pleinement adoptée par plus de 500 événements répartis dans plus de 80 pays, cette norme deviendra le système d'évaluation environnementale le plus largement appliqué dans le secteur du sport.

FINANCES





Introduction

En application de ses Statuts, World Athletics s'emploie à respecter les normes les plus rigoureuses en matière de transparence, de responsabilité et d'intégrité.

L'article 79.2 prescrit la nomination d'auditeurs indépendants chargés de vérifier annuellement les états financiers de l'organisation, dans le respect des normes internationales d'information financière (IFRS).

En complément, l'article 79.3 impose la réalisation d'audits sur certaines responsabilités spécifiques, définies dans les règles et règlements de World Athletics, portant notamment sur la gouvernance, la conformité éthique et les dispositifs en matière d'intégrité.

La présente section expose les conclusions des audits financiers et non financiers. L'audit financier couvre la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, tandis que l'audit non financier porte sur la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024.

Audit financier

Le budget et le plan annuel pour l'année 2024 ont été approuvés par le Bureau exécutif à la fin de l'année 2023.

L'audit des états financiers, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, a été confié à la société Ernst & Young (EY) et mené conformément aux normes IFRS (cadrées par la réglementation de l'Union européenne). Les états financiers audités sont reproduits en annexe A. Les modalités de la politique de rémunération appliquée par World Athletics sont détaillées à l'annexe B.

Audit extra-financier

L'article 79.3 souligne l'exigence d'audits étendus au-delà des états financiers, centrés sur la gouvernance et l'intégrité. En 2023, le Congrès a entériné une réforme du processus d'audit extra-financier, destinée à promouvoir une amélioration continue en permettant au Bureau exécutif de diligenter chaque année des audits ciblés portant sur les programmes de lutte antidopage et d'intégrité de World Athletics, ainsi que des évaluations approfondies des dispositifs de gouvernance, des mécanismes de conformité éthique et des cadres de contrôle interne.

En 2024, World Athletics a confirmé son maintien dans la catégorie la plus élevée à l'issue du cinquième examen de la gouvernance des fédérations internationales conduit par l'ASOIF (Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été). Depuis huit ans, World Athletics mène une politique résolue de renforcement de la gouvernance, tant sur le plan structurel que procédural. L'évaluation de l'ASOIF a distingué World Athletics pour la qualité de son Plan mondial, la rigueur de son rapport annuel, ses engagements en faveur de l'équité en matière de genre, la conduite d'enquêtes sur l'intégrité, les mesures de protection, le rôle actif de la Commission des athlètes, la transparence dans la gestion des postes vacants, la conformité des fédérations membres aux exigences de gouvernance, la transparence des financements affectés au développement, les procédures d'attribution des candidatures ainsi que la gestion des données personnelles.

Audit du programme de lutte antidopage et d'intégrité

L'audit du programme de lutte antidopage et d'intégrité a été confié à QSA.

Conformément à l'article 79.3, et en référence à l'article 58.2(r), le Bureau exécutif a mandaté un audit portant sur le programme antidopage et d'intégrité, incluant les activités de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA).

L'audit évalue la conformité aux obligations prévues par les règles et règlements applicables au Bureau de l'UIA, à son président, au directeur de l'UIA, au programme antidopage, y compris le Code de conduite en matière d'intégrité (intégrant la conformité au *Code mondial antidopage* de l'AMA, l'éducation, les contrôles, les enquêtes, la gestion des résultats et l'instruction des cas), ainsi qu'au programme d'intégrité (comprenant également l'éducation, les enquêtes et l'instruction des cas), conformément à la règle 7.3 des Règles de gouvernance.

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024, l'audit a examiné la gestion, par l'UIA, du programme d'intégrité en ce qui concerne la lutte contre le dopage, la manipulation des résultats des compétitions, la corruption, les paris, la protection, les manipulations liées à l'âge, les irrégularités dans les changements d'allégeance, ainsi que les autres violations du Code de conduite en matière d'intégrité. Il a également évalué la conformité du Tribunal disciplinaire et d'appel dans l'exercice de ses fonctions.

Conformément à la norme ISO 19011:2018 – *Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management*, QSA a réalisé une évaluation combinant des investigations sur site et à distance, en recourant à des approches d'audit fondées sur les exigences et les processus dans les domaines de la gouvernance, des contrôles, du renseignement, de la formation et de la gestion des cas.

L'audit a conclu que les programmes d'intégrité de World Athletics sont conformes aux exigences applicables. Parmi les constats positifs figurent le développement continu de systèmes informatiques destinés à soutenir les processus opérationnels essentiels. L'audit a également relevé l'élargissement des programmes de formation conçus pour répondre à la diversité des besoins des parties prenantes, en intégrant des formats innovants. En outre, une analyse des risques et des mécanismes de suivi appropriés ont été mis en place afin de donner suite aux conclusions des audits antérieurs. La gestion des activités de contrôles, des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) et des procédures de traitement des cas a été jugée bien structurée et conforme aux règles et normes applicables.

Bien qu'un nombre limité de possibilités d'amélioration aient été identifiées, le Bureau exécutif et le Bureau de l'UIA ont souscrit à la conclusion de QSA selon laquelle aucune d'entre elles ne remettait en cause la conformité ni l'efficacité globale du programme. L'audit met en évidence la capacité de l'UIA à s'adapter à l'évolution des cadres réglementaires et à maintenir des normes opérationnelles élevées.

ANNEXE A

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2024





**WORLD
ATHLETICS**

RAPPORT FINANCIER 2024

6-8 Quai Antoine 1^{er}
98000 Monaco

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU CONSEIL ET CONSEILLERS PROFESSIONNELS	4
MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF.....	5
DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DU BUREAU EXÉCUTIF.....	6
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT.....	7
INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION ET LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE L'EXERCICE10	
I. GÉNÉRALITÉS	10
II. À PROPOS DE WORLD ATHLETICS.....	10
III. PARTENAIRES OFFICIELS DE WORLD ATHLETICS.....	12
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	13
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	13
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	13
BILAN CONSOLIDÉ.....	14
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	15
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	16
PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES.....	17
A. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	17
B. BASE DE LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS.....	17
C. PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	18
D. CONVERSION EN DEVISES	19
E. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19
F. COMPTES DE RÉGULARISATION ET PROVISIONS.....	20
G. OBLIGATIONS DE RETRAITE	20
H. CRÉANCES CLIENTS	21
I. PRODUITS.....	21
J. CHARGES OPÉRATIONNELLES.....	22
K. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	22
L. GESTION DES RISQUES FINANCIERS.....	22
M. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES	23
NOTES SUR L'ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL	24
1. PRODUITS DES DROITS DE DIFFUSION ET DE SPONSORING.....	24
2. AUTRES REVENUS D'ACTIVITÉS	24

3.	COMPÉTITION ET ÉVÉNEMENTS.....	25
4.	SUBVENTIONS ET DÉVELOPPEMENT	26
5.	AFFAIRES JURIDIQUES ET CONFORMITÉ.....	27
6.	ADMINISTRATION	28
7.	PRODUITS FINANCIERS	28
8.	CHARGES FINANCIÈRES.....	29
NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ		30
9.	TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	30
10.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31
11.	CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES	32
12.	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	33
13.	CAPITAUX PROPRES	33
14.	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET OBLIGATIONS SIMILAIRES.....	33
15.	PASSIFS FINANCIERS À COURT ET À LONG TERME	34
16.	DETTES	34
17.	AUTRES DETTES ET CHARGES À PAYER.....	34
18.	PRODUITS DIFFÉRÉS.....	35
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		36
19.	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	36
20.	ENGAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, PASSIFS ÉVENTUELS ET ÉVÉNEMENTS HORS BILAN 36	
21.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU BILAN	36
22.	PARTIES LIÉES.....	36

MEMBRES DU CONSEIL ET CONSEILLERS PROFESSIONNELS

PRÉSIDENT

Sébastien COE (GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD)

PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Ximena RESTREPO (COLOMBIE)

VICE-PRÉSIDENTS

Raúl CHAPADO (ESPAGNE)

Adille J. SUMARIWALLA (INDE)

Jackson TUWEI (KENYA)

MEMBRES DU CONSEIL

Valerie ADAMS (NOUVELLE-ZÉLANDE)

Dahlan Jumaan AL HAMAD (QATAR)

Yuko ARIMORI (JAPON)

Beatrice AYIKORU (OUGANDA)

Sylvia BARLAG (PAYS-BAS)

William BANKS (ÉTATS-UNIS)

Nataliia DOBRYNSKA (UKRAINE)

Nawal EL MOUTAWAKEL (MAROC)

Robin Sapong EUGENIO (ÎLES MARIANNES DU NORD)

Helio Marinho GESTA DE MELO (BRÉSIL)

Abby HOFFMAN (CANADA)

Matthew HUGHES (CANADA)

Hamad KALKABA MALBOUM (CAMEROUN)

Dobromir KARAMARINOV (BULGARIE)

Cydonie MOTHERSILL (ÎLES CAÏMANS)

Antti PIHLAKOSKI (FINLANDE)

Annette PURVIS (NOUVELLE-ZÉLANDE)

Donna RAYNOR (BERMUDES)

Anna RICCARDI (ITALIE)

Mike SANDS (BAHAMAS)

Nan WANG (CHINE)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jon RIDGEON

AUDITEURS

Ernst & Young Audit Conseil & Associés

PRINCIPALES INSTITUTIONS BANCAIRES

BARCLAYS BANK
COMPAGNIE MONÉGASQUE DE BANQUE

MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF

PRÉSIDENT

Sebastian COE	(GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD)
---------------	--------------------------------------

PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE

Ximena RESTREPO	(COLOMBIE)
-----------------	------------

VICE-PRÉSIDENTS

Raúl CHAPADO	(ESPAGNE)
Adille J. SUMARIWALLA	(INDE)
Jackson TUWEI	(KENYA)

MEMBRES DÉSIGNÉS

Hasan ARAT	(TÜRKIYE)
Abby HOFFMAN	(CANADA)
Sunil SABHARWAL	(ÉTATS-UNIS)

DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DU BUREAU EXÉCUTIF

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2024

En plus des dispositions de base en matière d'information financière énoncées dans les *Statuts* de World Athletics (entité désignée ci-après sous le terme « Association »), le Bureau exécutif s'engage à élaborer des états financiers consolidés qui donnent une image fidèle de la situation de l'Association à la fin de chaque exercice. Cela comprend les profits ou les pertes et le tableau de flux de trésorerie de l'Association pour l'exercice.

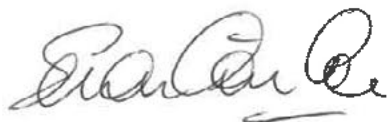
Dans le cadre de la préparation de ces états financiers consolidés, le Bureau exécutif considère que l'Association a utilisé des méthodes comptables appropriées conformément aux notes A et B des états financiers consolidés, qu'elles ont été appliquées de manière cohérente et qu'elles sont étayées par des appréciations et des estimations raisonnables, que toutes les normes comptables jugées applicables ont été suivies et que la préparation des états financiers consolidés sur une base dite « de continuité d'exploitation » est appropriée.

Le Bureau exécutif a la responsabilité de veiller à ce que l'Association tienne des registres comptables qui présentent avec une précision raisonnable la situation financière de l'Association.

Le Bureau exécutif a la responsabilité générale de prendre les mesures dont il dispose pour préserver les actifs de l'Association et pour prévenir et détecter les fraudes et autres irrégularités.

Approuvé par le Bureau exécutif.

Et signé au nom de World Athletics
25 juillet 2025



Sebastian COE
Président



Karena VLECK
Directrice des opérations

Rapport de l'auditeur indépendant

Ce document constitue une traduction en français du rapport d'audit contractuel sur les comptes consolidés émis en langue anglaise et est fourni seulement pour faciliter la lecture des utilisateurs francophones.

World Athletics

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport de l'auditeur contractuel sur les états financiers consolidés

Au Bureau Exécutif de World Athletics,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'entité World Athletics et ses filiales (l'« Association »), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et les annexes aux états financiers consolidés qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers ont été approuvés par le Bureau exécutif.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée de l'Association au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'Association conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) (le Code de l'IESBA) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (Conseil des normes internationales d'éthique pour les comptables professionnels) et aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Principauté de Monaco et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations incluses dans le Rapport Annuel 2024 de l'Association

Les autres informations comprennent les informations présentées dans le Rapport Annuel, autres que les états financiers et notre rapport d'audit. La direction est responsable de l'établissement des autres informations.

Notre opinion sur les états financiers ne porte pas sur les autres informations et nous n'exprimons aucune opinion ni conclusion sur celles-ci.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, il nous appartient de prendre connaissance des autres informations et, ce faisant, de vérifier si les autres informations présentent une incohérence ou anomalie significative au regard des états financiers ou des informations obtenues à l'occasion de notre audit. Il nous appartient de signaler toute anomalie significative dans les autres informations qui serait découverte à l'occasion de nos travaux. Nous n'avons pas d'observation à signaler sur les autres informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre l'Association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter une anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations fournies dans les états financiers consolidés à ce titre ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements les sous-tendant de manière à ce qu'ils en donnent une présentation sincère ;
- nous recueillons, concernant les informations financières des entités ou activités de l'Association, des éléments suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de l'Association. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Restriction d'utilisation de notre rapport

Ce rapport est établi à l'attention du Bureau exécutif de l'Association. Nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

Ce rapport est régi par la loi monégasque. Les juridictions monégasques ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Monaco, juillet 2025

L'Auditeur Contractuel
English originally signed by
 ERNST & YOUNG Audit Conseil & Associés

Sandrine Arcin
 ERNST & YOUNG Audit Conseil & Associés

INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION ET LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE L'EXERCICE

I. GÉNÉRALITÉS

World Athletics est une association à but non lucratif, dont les membres sont des fédérations nationales qui représentent l'athlétisme dans chaque pays du monde. Son objectif est de nouer une coopération juridique et amicale entre tous les membres au profit de

l'athlétisme. En plus des règlements régissant les compétitions internationales, World Athletics établit des règles, favorise le développement de l'athlétisme partout dans le monde et diffuse des informations techniques et d'autre nature à ses entités affiliées.

II. À PROPOS DE WORLD ATHLETICS

L'athlétisme, fondé dans l'Antiquité, n'a cessé de s'adapter au fil des siècles, offrant un sport aussi dynamique qu'enrichissant.

Le 17 juillet 1912 à Stockholm, après la cérémonie de clôture des Jeux olympiques dans la capitale suédoise, la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) a été fondée en tant qu'organe régissant le sport de l'athlétisme à l'échelle mondiale. Au cours des dix décennies qui ont suivi, l'athlétisme a connu de nombreux changements qui ont été le reflet de l'évolution politique et socio-économique du monde entier. Même le nom de l'association a changé, devenant en 2001 « Association internationale des fédérations d'athlétisme » pour refléter l'émergence du sport professionnel qui n'existait pas en 1912. En 2019, le nom de l'association a de nouveau changé pour devenir « World Athletics ».

World Athletics a été fondée pour répondre au besoin d'une autorité mondiale en matière de gouvernance, d'un programme de compétition, d'un matériel technique standardisé et d'une liste des records du monde officiels. Autant d'exigences qui restent d'actualité.

Cependant, dans un monde en constante évolution, les fédérations sportives

internationales telles que World Athletics doivent être proactives dans leurs démarches visant à toucher de nouveaux publics et à trouver de nouvelles villes hôtes pour leurs événements. Il est également fondamental que nous comprenions pleinement que l'athlétisme n'est plus seulement une question de haut niveau, de médailles d'or et de records. L'athlétisme est aussi synonyme de « sport pour toutes et tous » et il convient de faire en sorte que le plus grand nombre possible de personnes puisse le pratiquer.

Cela comprend, bien sûr, une discipline aussi passionnante que la course sur route qui constitue le principal moyen pour la majorité des gens de se connecter directement au monde de l'athlétisme. Il ne faut pas non plus oublier l'athlétisme dans les écoles du monde entier, un milieu dans lequel World Athletics tient à garantir un haut niveau de participation dès l'âge de quatre ans, mais aussi chez les adolescents, chez qui le manque de pratique sportive se ressent particulièrement.

En dépit des bienfaits indéniables de l'athlétisme, World Athletics est consciente que ce sport doit galvaniser l'attention du public dans un monde de plus en plus varié et complexe où les médias et les produits de

divertissement sont omniprésents. World Athletics doit également s'intéresser à juste titre à des thématiques touchant à la responsabilité sociale, à l'environnement et à tout ce qui contribue à faire progresser l'athlétisme en tant que force permettant de créer un monde meilleur.

Les disciplines de l'athlétisme sont parmi les plus anciennes de toutes les compétitions sportives connues de l'humanité. En effet, « courir, sauter et lancer » sont les formes naturelles et universelles d'expression physique chez l'homme. Ce sport véhicule également des valeurs plus larges qui nous aident à relever les défis de la vie.

Nous adaptons également nos programmes de compétition pour refléter la diversité croissante des activités parmi lesquelles le public peut désormais choisir. Pour que l'athlétisme conserve son attrait, il est essentiel d'attirer et, surtout, de retenir les jeunes, aussi bien ceux qui pratiquent l'athlétisme que ceux du côté des spectateurs. En outre, nous sommes également étroitement liés au mouvement de l'athlétisme vétérans ainsi qu'à l'ultrafond, à la course en montagne et au trail.

Les Championnats du monde d'athlétisme, qui ont lieu tous les deux ans, sont le point culminant de notre Série mondiale d'athlétisme (WAS), qui comprend également des compétitions en salle, des compétitions pour les moins de 20 ans, des relais, du cross-country, des épreuves de marche athlétique et des courses sur route ; chacune de ces compétitions se déroulant au moins une fois au cours d'un cycle de quatre ans.

L'athlétisme est également le sport phare des Jeux olympiques. Il s'agit du principal sport en stade des Jeux, au cœur du succès de chaque édition des Jeux olympiques d'été. L'histoire de l'athlétisme et celle des Jeux olympiques sont étroitement liées. Ces deux événements continuent de remplir des stades et d'attirer des milliards de téléspectateurs.

Le potentiel marketing de chaque édition des Championnats du monde de World Athletics est excellent, seuls les Jeux olympiques et la Coupe du monde de la FIFA les devançant en termes de portée et d'impact au niveau mondial. Les prochains Championnats du monde de World Athletics se dérouleront à Tokyo, au Japon (2025).

Les autres événements de la WAS proposent une variété intéressante en termes de nature de compétition, de taille et de portée. Cela sous-entend différentes exigences en matière de logistique, de budget et d'installations, permettant aussi de répondre aux ambitions et aux ressources des villes, grandes et petites, de la plupart des 214 fédérations membres pour leur permettre d'organiser des événements.

Preuve de la capacité de l'athlétisme à innover et à s'adapter aux évolutions des attentes, deux nouveaux championnats internationaux ont été ajoutés au calendrier. Le premier nouvel événement biennal sera le Championnat du monde Ultimate de World Athletics, dont la première édition se tiendra à Budapest, en Hongrie, en 2026. La première édition des Championnats du monde de course sur route a eu lieu à Riga, en Lettonie, en 2023, la prochaine édition se déroulant à Copenhague, Danemark (2026).

Toutefois, cette variété s'étend au-delà des championnats. En 2010, une nouvelle structure de compétition mondiale d'une journée a été dévoilée. La plus importante des compétitions de ce type est la Ligue de diamant, qui regroupe 14 meetings d'athlétisme sur invitation en Afrique, en Asie, en Europe et aux États-Unis. Le Circuit continental, composé de meetings d'une journée labellisés or, argent et bronze organisés dans les six régions continentales de World Athletics, a été lancé en 2020. En 2024, ce circuit compte 229 meetings qui ont accueilli plus de 15 000 athlètes. D'autres événements, notamment le Circuit mondial en salle et les Circuits de cross-country, de marche athlétique et d'épreuves combinées constituent le

deuxième niveau de compétitions internationales d'élite. Toutes ces compétitions se déroulent dans de grands stades, devant des foules et des téléspectateurs du monde entier.

Alors que World Athletics traverse son deuxième siècle d'existence, notre objectif est

de continuer à améliorer ce sport dynamique afin d'offrir de nouvelles et passionnantes perspectives aux athlètes et aux spectateurs. Nous nous efforçons de faire en sorte que chaque domaine de l'athlétisme soit examiné, testé et soutenu de manière à viser l'excellence.

III. PARTENAIRES OFFICIELS DE WORLD ATHLETICS



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	Note	2024	2023
Produits			
Droits de retransmission télévisée et sponsoring	1	51 549	46 275
Autres produits	2	47 837	7 923
Total des produits		99 386	54 198
Charges			
Compétition et événements	3	42 877	35 371
Subventions et développement	4	11 927	11 658
Affaires juridiques et conformité	5	16 944	16 855
Administration	6	7 021	6 724
Total des charges		78 769	70 608
Profits (pertes) d'exploitation		20 616	-16 410
Produits financiers	7	718	528
Charges financières	8	-992	-954
Résultat financier (pertes)		-275	-425
Part des (pertes)/profits sur les titres mis en équivalence	9	-58	62
Profits (pertes) pour l'exercice		20 284	-16 774

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	Note	2024	2023
Profits (pertes) pour l'exercice		20 284	-16 774
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Gains (pertes) actuariel(le)s sur les indemnités de départ à la retraite	15	82	22
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat lorsque certaines conditions spécifiques seront remplies			
Différences de change		-	-
Autres produits (charges)		82	22
Produits (pertes) pour l'exercice		20 366	-16 752

BILAN CONSOLIDÉ

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	<i>Note</i>	2024	2023
Actifs			
Immobilisations incorporelles		0	0
Immobilisations corporelles	10	3 664	4 390
Actifs financiers à long terme		214	212
Titres mis en équivalence	9	603	661
Actifs long terme		4 481	5 263
Créances clients	11	1 100	1 610
Paievements d'avance et créances fiscales	11	1 112	810
Autres créances	11	20 124	5 344
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	39 792	32 782
Actifs court terme		62 127	40 545
Total des actifs		66 607	45 809
Capital		10 000	10 000
Réserves		16 815	33 507
Produits/pertes pour l'exercice		20 284	-16 774
Total des capitaux propres et des réserves	13	47 098	26 732
Passifs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16	6 549	7 172
Autres dettes et charges à payer	17	9 536	8 026
Passifs financiers	15	331	322
Produits différés	18	97	150
Total passifs court terme		16 513	15 671
Provisions	14	546	635
Passifs financiers	15	2 200	2 521
Produits différés	18	250	250
Passifs long terme		2 995	3 406
Total du passif		19 509	19 077
Total du passif et des capitaux propres		66 607	45 809

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	Note	2024	2023
Activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice		20 284	-16 774
Produit/(charge) financier(e) net(te)	7, 8	275	425
Dotations aux Amortissements et provisions	10	908	1 071
Profit des sociétés mises en équivalence	9	58	-62
Augmentation/(Diminution) des provisions pour indemnités de départ à la retraite	14	-89	40
(Augmentation)/Diminution des créances	11	-14 627	50
Augmentation/(Diminution) des dettes	16, 17	893	2 668
Flux net de trésorerie généré par l'activité		7 702	-12 581
Activités d'investissement			
(Achat)/vente d'immobilisations corporelles	10	-183	-699
(Achat)/vente d'immobilisations incorporelles		0	0
Flux net de trésorerie (utilisé)/généré par les activités d'investissement		-183	-699
Produits des nouveaux prêts/emprunts	10	28	605
Remboursement des prêts/emprunts	10	-393	-381
Intérêts reçus	7	2	0
Intérêts payés	8	-148	-215
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		-511	10
(Diminution)/augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			7 008
Trésorerie et des équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	12	32 782	46 051
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			7 008
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre		39 790	32 781

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	<i>Note</i>	<i>Fonds de réserve</i>	<i>Autres réserves Transfert du produit</i>	<i>Total des fonds propres</i>
Affectation du résultat net			-	-
Pertes actuarielles sur indemnités de départ à la retraite, nettes d'impôts			22	22
Autres éléments du résultat global de la période		.	22	22
Résultat net de l'exercice			(16 774)	(16 774)
Résultat global total pour la période		.	(16 752)	(16 752)
Au 31 décembre 2023		10 000	16 732	26 732
Affectation du résultat net			-	-
Pertes actuarielles sur indemnités de départ à la retraite, nettes d'impôts			82	82
Autres éléments du résultat global de la période		.	82	82
Résultat net de l'exercice			20 284	20 284
Résultat global total pour la période		.	20 366	20 366
Au 31 décembre 2024		10 000	37 098	47 099

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La présente note liste les principales méthodes comptables adoptées lors de la préparation de ces états financiers consolidés. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de

manière cohérente à tous les exercices présentés. Les états financiers concernent l'Association constituée de World Athletics et de ses filiales.

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de World Athletics pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante (lien en anglais) :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements (page en anglais).

Les états financiers sont accompagnés des informations jugées significatives conformément au *Règlement n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil*, qui sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_fr.

B. BASE DE LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Continuité d'exploitation

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation, selon la convention du coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- Certains actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés), certaines catégories d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, évalués à leur juste valeur
- Les actifs détenus en vue de la vente, évalués à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et
- Les régimes de retraite à prestations définies, actifs du régime évalués à leur juste valeur.

La direction a conclu que l'Association dispose de ressources adéquates pour poursuivre ses activités pendant au moins les 12 prochains mois à compter du 31 décembre 2024 et que l'application de la continuité d'exploitation reste pertinente.

Nouvelles normes et normes modifiées adoptées par l'Association

L'Association a appliqué les normes et amendements suivants pour la première fois pour son exercice annuel commençant le 1^{er} janvier 2024 :

- Modifications apportées à la norme *IAS 1 – Présentation des états financiers* : classification des passifs comme courants ou non courants,

ainsi que des passifs non courants assortis de clauses restrictives.

- Modifications apportées à la norme IFRS 16 – Contrats de location : traitement du passif locatif dans le cadre d'opérations de cession-bail.
- Modifications apportées aux normes IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie, et IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir concernant les accords de financement fournisseur.

Ces amendements n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

Normes IFRS, amendements ou interprétations adoptés par l'Union européenne et applicables après 2024 :

- Amendement à la norme IAS 21 – Effets des variations des cours des

monnaies étrangères : absence de convertibilité.

- IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers.
- IFRS 19 – Filiales dispensées d'obligations d'information financière.
- Amendements aux normes IFRS 9 – Instruments financiers, et IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir – classification et évaluation des instruments financiers.
- Amendements aux normes IFRS 9 – Instruments financiers, et IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir – contrats indexés sur des sources d'électricité à caractère variable.
- Améliorations annuelles des IFRS – volume 11.

Le Groupe a décidé de ne pas adopter ces normes de manière anticipée ; leur impact fait actuellement l'objet d'une évaluation.

C. PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

L'Association consolide ses filiales, c'est-à-dire les entités contrôlées directement ou indirectement par l'Association. L'Association contrôle une entité lorsque (i) elle est exposée à, ou a des droits sur, des rendements variables provenant de son implication dans l'entité, et (ii) elle a la capacité d'affecter ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité.

Les filiales sont comptabilisées selon la méthode de consolidation globale à partir de la date à laquelle l'Association obtient le contrôle et jusqu'à ce que l'Association perde le contrôle de la filiale.

Les entités sur lesquelles l'Association exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. L'Association est généralement présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient au moins environ 50 % des droits de vote de l'entité. L'Association exerce une influence

notable sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de cette entité, mais n'a pas le pouvoir d'exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement comptabilisée au coût, puis ajustée pour refléter les changements dans l'actif net de l'entreprise associée ou de la coentreprise (*joint venture*).

Le périmètre de consolidation comprend World Athletics et World Athletics Productions Ltd, partiellement détenue par World Athletics (50 %) et comptabilisée comme une participation mise en équivalence.

World Athletics a la capacité d'exercer une influence notable sur cette entité et a conclu que cet investissement devrait être enregistré comme une participation mise en équivalence.

D. CONVERSION EN DEVISES

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars américains, la monnaie fonctionnelle de l'Association, au taux de change à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans le résultat global.

Les transactions effectuées dans des devises autres que le dollar américain sont converties en dollars américains au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires dont la devise n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains au cours de clôture.

E. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les gains et les pertes sur la cession d'immobilisations corporelles sont

comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée telle qu'indiquée ci-après :

Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Agencements	jusqu'à 15 ans
Véhicules automobiles	5 ans

Les contrats de location conclus par l'Association sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 16 (Contrats de location). L'Association comptabilise un actif relatif au droit d'utilisation et un passif de location pour tous ses contrats de location, à l'exception (i) des contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur et (ii) des contrats de location à court terme (12 mois ou moins). Les paiements effectués au titre des contrats de location non comptabilisés au bilan sont comptabilisés comme une charge d'exploitation sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Au début d'un contrat de location, le passif pour les paiements futurs est actualisé au taux

d'emprunt marginal, qui est un taux sans risque ajusté pour refléter le profil de risque spécifique de World Athletics. Comme les paiements de location sont répartis sur la durée du bail, l'Association applique un taux d'actualisation basé sur la durée de ces paiements.

Les paiements utilisés pour déterminer le passif des futurs paiements de location excluent les éléments non liés à la location, mais comprennent des paiements fixes que l'Association s'attend à verser au bailleur sur la durée estimée de la location.

F. COMPTES DE RÉGULARISATION ET PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque World Athletics a une obligation légale ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de fonds ou des avantages économiques seront nécessaires pour éteindre l'obligation et lorsqu'une estimation fiable de la sortie de ressources peut être effectuée.

Toute charge à payer non utilisée dans les deux ans suivant la date de comptabilisation doit être reprise dans le compte de résultat consolidé, sauf si des circonstances

particulières justifient le maintien du solde au bilan.

Les dettes ne portent pas intérêt et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, sauf si la probabilité de sortie de ressources est réelle. Ils sont indiqués dans les notes aux états financiers, à moins que la probabilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit faible.

G. OBLIGATIONS DE RETRAITE

Les obligations en matière de prestations de retraite se rapportent aux salariés de Monaco. Selon la législation monégasque, l'Association est tenue de verser une pension de retraite sur la base de dispositions légales, ou sur la base des dispositions de la convention collective de travail si celles-ci sont plus avantageuses que les dispositions légales. Pour les salariés à Monaco, les pensions sont calculées sur la base des douze derniers mois de rémunération brute, à l'exclusion des primes et autres rémunérations complémentaires. L'obligation qui est payée une fois au moment du départ en retraite du salarié est comptabilisée au bilan au titre de ces régimes de retraite à prestations définies. Il s'agit de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de référence. L'obligation au titre des prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actuelle de l'obligation à prestations définies est déterminée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées en utilisant les taux

d'intérêt des obligations d'entreprises de haute qualité qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront payées, et qui ont des termes se rapprochant des termes de l'obligation correspondante.

Le coût financier net est calculé en appliquant le taux d'actualisation au solde net de l'obligation à prestations définies. Dans le compte de résultat, ce coût est inclus dans les charges liées aux prestations versées au personnel.

Les gains et pertes de réévaluation résultant des ajustements d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils surviennent, directement dans les autres éléments du résultat global. Ils sont inclus dans les bénéfices non distribués dans l'état des variations des capitaux propres et dans le bilan.

H. CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients sont des montants dus par les clients pour des services fournis dans le cadre de l'activité ordinaire. Elles sont toutes classées comme courantes (à court terme). Les créances clients sont comptabilisées initialement au montant de la contrepartie, à moins qu'elles ne contiennent des éléments de

financement importants, lorsqu'elles sont comptabilisées à leur juste valeur. L'Association détient les créances clients dans le but de recouvrer les flux de trésorerie contractuels et les évalue donc ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

I. PRODUITS

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'Association en tirera un avantage économique et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Les produits liés à World Athletics se composent principalement des éléments suivants :

- Droits de diffusion (notamment droits médiatiques)
- Droits commerciaux (notamment parrainage)
- Apport en nature
- Certificat d'homologation
- Dividende olympique

Le paiement de la part des partenaires de diffusion exclusifs est reçu deux fois par an et couvre les droits de diffusion de toutes les compétitions de World Athletics pour l'année. L'accord actuellement en vigueur a été signé en novembre 2021 et couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2029.

Les revenus du sponsoring commercial sont divisés en trois parties. La première partie correspond aux droits commerciaux et le montant annuel s'élève à 8,5 millions USD. La deuxième partie concerne les droits de télévision au Japon qui génèrent un revenu de 4,5 millions USD par an. La troisième partie concerne la commission basée sur les apports en nature dans le cadre des contrats de sponsoring. Les apports en nature sous forme de produits et de services fournis par les

sponsors pour une utilisation lors des événements sont comptabilisés en tant que produit et charge dans l'état consolidé du résultat global. Les commissions sur les apports en nature dues au partenaire commercial de l'Association sont comptabilisées sur la base de la valeur de la contribution en nature.

En 2018, un amendement à l'accord pour la période 2020-2029 a été signé. Ce nouvel accord prévoit un montant minimal de 130 millions USD sur la période de 10 ans. L'accord pour le sponsoring commercial comprend également une clause de partage des bénéfices.

Les obligations de performance sont identifiées comme étant le droit d'accès à la propriété intellectuelle et, à ce titre, les revenus sont comptabilisés de manière linéaire pendant la durée du contrat.

Pour la comptabilisation des revenus de la participation aux bénéfices, la direction exerce son jugement pour réaliser une estimation de la participation aux bénéfices directement attribuable à l'exercice concerné et la comptabilise dans la période où elle est perçue.

Les certifications techniques fournies par World Athletics pour les infrastructures sportives sont effectuées à un moment donné avec une durée de certification de trois ou cinq ans. Les revenus générés par les certifications techniques sont comptabilisés au moment où la certification technique est octroyée.

Tous les quatre ans, à l'occasion des Jeux olympiques, le Comité international olympique (CIO) verse à World Athletics un dividende olympique d'environ 40 millions USD. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 15, ce revenu est comptabilisé après la clôture des Jeux.

Les Jeux olympiques de Paris se sont tenus en 2024. Comme attendu, World Athletics a perçu un dividende olympique de 39,57 millions USD, intégralement comptabilisé dans le compte de résultat de l'exercice 2024 (voir note 2. Autres revenus d'activités).

J. CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les dépenses sont les sorties brutes de ressources qui découlent de l'activité ordinaire d'organisation d'un événement ainsi que des activités administratives de World Athletics.

Le total des dépenses comprend principalement les éléments suivants : contributions aux fédérations membres, Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA), dépenses liées aux événements (dépenses directes dans le cadre des événements, diffusion et médias,

marketing, promotion, publications, hospitalité et autres dépenses liées à l'événement), service informatique, salaires et avantages du personnel, amortissements et dépréciation des actifs à long terme.

Les dépenses relatives à un événement futur sont reportées et comptabilisées dans le compte de résultat consolidé lorsque l'événement en question aura lieu.

K. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les produits et les charges financiers sont les suivants :

- Les produits financiers, qui comprennent les revenus des actifs portant intérêts, ainsi que les gains de change réalisés et non réalisés ;

- Les charges financières, comprennent les pertes de change réalisées et non réalisées ainsi que les frais bancaires et les éventuelles charges d'intérêt.

L. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le programme global de gestion des risques de l'Association se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser tout effet négatif potentiel sur les performances financières de l'Association. Le Comité de direction fournit des principes pour la gestion globale des risques tels que le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité.

(a) Risque de change

L'Association opère au niveau international et est exposée au risque de change découlant de transactions libellées en d'autres devises que le dollar américain, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de l'Association.

Les produits et les charges d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de l'Association sont affectés par la fluctuation des taux de change, principalement entre l'euro et le dollar américain. L'Association estime que l'impact en termes absolus d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % de ce taux sur son

résultat d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'aurait pas été significatif.

Au cours des périodes présentées, l'Association n'a effectué aucune opération de couverture.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle de l'Association. Le risque de crédit est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi qu'à l'exposition au crédit des clients, y compris les créances en cours et les transactions engagées. Le risque de crédit sur les créances est atténué par la qualité du client.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux dépôts et aux instruments financiers courants n'est pas significatif compte tenu de la qualité des contreparties des institutions financières.

(c) Risque de liquidité

La Direction suit les prévisions des besoins de liquidités de l'Association sur une base trimestrielle afin de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins opérationnels. L'évolution des dépenses est équilibrée par les recettes engagées afin de garantir le maintien de liquidités adéquates.

World Athletics a souscrit des contrats commerciaux et de diffusion à long terme qui offrent une certaine souplesse dans la gestion des besoins opérationnels en liquidités. En outre, le Dividende olympique généralement perçu tous les quatre ans permet à l'Association de lisser ses dépenses à long terme.

M. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations comptables qui, par définition, seront rarement alignées avec la réalité des faits. La Direction doit également exercer son jugement dans l'application des politiques comptables de l'Association.

La présente note donne un aperçu des domaines qui ont nécessité un degré plus élevé de jugement ou de complexité, et des éléments qui sont davantage susceptibles d'être ajustés de manière significative en raison d'estimations et d'hypothèses qui se révéleraient fausses. Des informations détaillées sur chacun de ces estimations et jugements sont incluses dans d'autres notes, ainsi que des informations sur la base de calcul pour chaque poste concerné des états financiers.

- Les droits de télévision et les obligations de performance des droits commerciaux. La Direction exerce son jugement pour déterminer l'obligation de performance

unique, qui est définie comme le droit d'accès à la propriété intellectuelle.

- Comptabilisation de la participation aux bénéfices attendue pour l'année relative aux contrats commerciaux. La Direction exerce son jugement pour proposer une estimation de la part des bénéfices directement attribuables à l'exercice et lorsque les critères de comptabilisation ont été remplis.

- Montant des apports en nature pour l'exercice reconnu en tant que chiffre d'affaires. La Direction est tenue d'estimer la juste valeur de tout apport en nature des biens ou services reçus au cours de l'exercice et de comptabiliser ces montants en produits et en charges. La détermination de la juste valeur oblige la Direction à exercer un jugement important. Dans le cas où la juste valeur ne peut être raisonnablement estimée, aucune valeur n'est comptabilisée.

Notes sur l'état consolidé du résultat global

1. PRODUITS DES DROITS DE DIFFUSION ET DE SPONSORING

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Droits de diffusion	16 667	14 725
Droits commerciaux	13 000	13 000
Droits commerciaux (participation aux bénéfices)	13 846	11 063
Apports en nature	6 736	6 187
Ligue de diamant	1 300	1 300
Total des produits provenant des droits de diffusion et des droits commerciaux	51 549	46 275

2. AUTRES REVENUS D'ACTIVITÉS

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Dividende olympique	39 572	0
Remboursement par la Fédération russe d'athlétisme	702	778
Remboursement par le Kenya	210	654
Remboursement par Bahreïn	221	0
Contribution dans le cadre du programme de développement du Comité international olympique	250	250
Certification World Athletics	1 906	1 394
Remboursement par le Tribunal arbitral du sport	7	49
Autres revenus	4 969	4 797
Total des produits provenant des autres activités	47 837	7 923

Les autres revenus d'activité comprennent les sommes perçues dans des domaines divers. Parmi les plus importantes figurent des remboursements qui compensent un montant équivalent inclus dans les charges.

Il s'agit par exemple du remboursement effectué par la Fédération russe d'athlétisme, le Kenya et Bahreïn, ainsi que des « autres revenus », qui comprennent les revenus du programme de Courses sur route à label et des apports en nature refacturés aux organisateurs locaux de compétitions de la WAS.

Les revenus de certification correspondent à des sommes perçues de tous les pays concernés par l'aide apportée par World Athletics pour définir et mesurer les normes applicables aux pistes et aux équipements utilisés dans les compétitions d'athlétisme.

Le dividende olympique est versé tous les quatre ans, au cours de l'année durant laquelle se tiennent les Jeux olympiques. En conséquence, aucun versement n'a été effectué par le CIO en 2023.

3. COMPÉTITION ET ÉVÉNEMENTS

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Championnats du monde	6 981	4 957
Ligue de diamant	2 464	2 435
Jeux olympiques	4 271	3
Circuits et meetings à permis World Athletics	2 093	2 062
Autres charges (Compétition et événements)	1 659	1 510
Soutien aux organisations internationales	50	150
Projet spécial	985	1 801
Charges de personnel et consultants	3 502	3 347
Compétition et événements	22 005	16 265
Commissions sur contributions en nature	7 578	6 947
Services informatiques	3 808	3 999
Réalisation médias	2 030	1 899
Marketing	1 444	1 096
Partenariats commerciaux	736	564
Communication et publications	4 335	3 819
Santé et Sciences	941	782
Total compétition et événements	42 877	35 371

Cela comprend les dépenses liées à nos événements de la WAS ainsi que les coûts des autres départements de World Athletics impliqués de manière étroite dans notre cycle de manifestations.

L'année 2024 a été marquée par une intense activité, avec l'accueil de cinq compétitions de la WAS, parmi lesquelles figuraient les Championnats du monde en salle, les Championnats du monde U20, les Relais mondiaux, le Circuit de cross-country et la Circuit de marche athlétique. À titre de comparaison, seules trois compétitions de la WAS avaient été organisées en 2023. Par ailleurs, World Athletics a contribué au succès des Jeux olympiques de Paris 2024, notamment en attribuant, pour la première fois, une prime de 2,5 millions USD aux championnes et champions olympiques. La tenue d'un plus grand nombre d'événements en 2024 s'est également traduite par une augmentation des contributions en nature versées au cours de l'exercice.

En 2024, nous avons poursuivi notre projet spécial visant à enrichir une base de données de fans et à optimiser notre empreinte numérique, avec les coûts associés répertoriés sous la ligne budgétaire « projet spécial » ci-dessus. De plus, nos autres départements internes, qui soutiennent activement notre cycle annuel d'événements, ont pu intensifier leurs activités et projets en lien avec ces manifestations au cours de l'année. En conséquence, les dépenses globales par département mentionnées ci-dessus sont légèrement plus élevées à celles enregistrées en 2023.

Le total « Compétition et Événements » comprend nos dépenses annuelles au titre du soutien que nous apportons à la Ligue de diamant. Ce total comprend également les dépenses liées au soutien que nous apportons aux différents Circuits de World Athletics : Circuit continental, Circuit en salle, Circuit de cross-country, Circuit de marche athlétique et Circuit des épreuves combinées.

4. SUBVENTIONS ET DÉVELOPPEMENT

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Développement des régions continentales (a)	1 475	1 601
Éducation	408	595
Autres postes	477	391
Charges de personnel	1 193	1 070
Subvention pour l'administration des associations continentales (b)	1 450	1 450
Subvention pour les compétitions (c)	2 379	2 391
Subvention pour les fédérations membres (d)	1 628	1 710
Audit des fédérations	14	0
Subvention pour la croissance (e)	2 902	2 388
Programme continental : soutien exceptionnel et pistes	2	62
Total subventions et développement	11 927	11 658

Cela inclut les dépenses de World Athletics pour le développement du sport et le soutien que nous apportons à nos fédérations membres et à nos associations continentales.

En 2024, World Athletics a intensifié ses investissements dans les subventions et le développement, perpétuant ainsi son engagement à promouvoir l'athlétisme à l'échelle mondiale et à contribuer au Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030. La croissance des dépenses en subventions et en développement découle principalement de l'augmentation de la subvention pour la croissance (GFG) qui ont été allouée et qui a grimpé de 21 % (+0,5 million USD). Depuis son instauration en 2022, World Athletics a maintenu cette subvention active.

La GFG vise à financer des projets témoignant d'un engagement envers les objectifs du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030. Au cours de l'année 2024, un montant de 2,9 millions USD pour la GFG a été distribué aux fédérations à travers le monde.

Les montants alloués dans le cadre des subventions pour le développement des régions continentales, pour l'éducation et pour les fédérations membres sont conformes à ceux de l'année précédente.

Subventions pour le développement dans les régions continentales (a) : versée chaque année pour aider les associations continentales à mettre en œuvre des programmes de développement et d'éducation, principalement par le biais des centres continentaux de développement (CCD). Les associations continentales établissent leurs stratégies et les activités à promouvoir en fonction des besoins de leurs fédérations membres et selon un plan de développement convenu, World Athletics jouant un rôle de soutien et de supervision. Les associations continentales sont responsables de la gestion quotidienne des CCD sur leur territoire respectif, ainsi que de la sélection et de l'organisation de cours et de séminaires pour entraîneurs. Les CCD doivent obligatoirement couvrir deux thèmes d'activité : les femmes et la jeunesse.

Subvention pour l'administration des associations continentales (b) : versée annuellement, elle est destinée à soutenir les associations continentales dans les domaines suivants :

- Le maintien de bureaux permanents en tant que siège ;
- Le paiement des loyers, des services, d'Internet, des services de téléphonie, du site Internet, des fournitures de bureau, des salaires du personnel, des réunions institutionnelles et autres coûts ;

- L'aide à l'organisation de réunions au sein de l'association continentale.

Subvention pour les compétitions à l'intention des associations continentales (c) : versée annuellement pour soutenir l'organisation et la réalisation de compétitions au niveau continental, y compris :

- Les compétitions régionales et internationales ;
- Les championnats continentaux ;
- Les meetings d'une journée appartenant au Circuit continental.

Subvention aux fédérations membres (d) : versée chaque année pour permettre aux fédérations membres d'exercer leur activité et de remplir leurs obligations de base en tant que membres affiliés. Cette subvention couvre :

- L'administration (y compris le personnel, les bureaux, les services et le matériel de communication) ;
- L'organisation (championnats nationaux) ;
- Le transport pour les compétitions.

Subvention pour la croissance (e) : il s'agit d'une subvention d'un an, basée sur la présentation de projets, conçue pour aider les fédérations membres à mettre en œuvre les actions et les objectifs identifiés dans le cadre du Plan mondial pour l'athlétisme. Les fédérations membres peuvent utiliser cette subvention pour mettre en œuvre, en fonction de leurs priorités et besoins, les actions de leur choix proposées aux fédérations membres qui sont énumérées sous les quatre objectifs stratégiques.

5. AFFAIRES JURIDIQUES ET CONFORMITÉ

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Congrès	0	357
Conseil et Bureau exécutif de World Athletics	2 023	1 209
Comités de World Athletics	8	24
Commissions de World Athletics	209	98
Groupes de travail de World Athletics	436	418
Réunions entre associations internationales	160	210
Charges de personnel	485	451
Gouvernance	3 321	2 767
Unité d'intégrité de l'athlétisme	11 897	11 989
Affaires juridiques	1 726	2 100
Total affaires juridiques et conformité	16 943	16 855

Cette section regroupe les coûts associés aux services juridiques et à la conformité, aux activités de gouvernance, ainsi qu'aux dépenses engagées au titre de l'UIA. Ces éléments sont indispensables au maintien du statut juridique de notre organisation et au respect des obligations réglementaires.

En 2024, aucun Congrès n'a été organisé, celui-ci s'étant tenu l'année précédente à Budapest. En revanche, trois réunions en présentiel du Conseil ont eu lieu, contre deux en 2023, dont l'une à Paris à l'occasion des Jeux olympiques. Conformément à la pratique adoptée ces dernières années, nous avons poursuivi l'organisation de réunions dématérialisées dans la mesure du possible, ce qui a permis d'optimiser les dépenses globales liées aux instances de gouvernance.

Les dépenses engagées par notre service juridique interne sont intégrées aux frais juridiques, lesquels ont pu être réduits de 0,3 million USD.

L'UIA, organe indépendant institué par World Athletics, est chargée de la gestion de l'ensemble des questions d'intégrité – qu'elles soient liées ou non au dopage – dans le domaine de l'athlétisme. Son budget annuel est approuvé par le Bureau exécutif de World Athletics.

En 2024, les dépenses totales de l'UIA, majoritairement consacrées à ses activités de lutte contre le dopage, se sont élevées à 11,9 millions USD, sur un total de 16,9 millions USD affectés aux dépenses juridiques et de conformité. Au cours de l'exercice, l'UIA a poursuivi son programme de contrôles antidopage et a également apporté son soutien aux fédérations du Kenya, de Russie et de Bahreïn dans le cadre de leurs groupes de travail respectifs. Par ailleurs, le développement continu du programme de courses sur route à label a engendré, en 2024, des dépenses supplémentaires en matière de contrôles antidopage par rapport à l'année précédente (voir « Autres revenus » ci-dessus).

Le montant total des dépenses de l'UIA inclut les remboursements de la part des fédérations d'athlétisme de Russie, du Kenya et de Bahreïn, ainsi que les charges associées à la génération de revenus issus du programme Label Road Race, dont les contreparties financières figurent dans la rubrique « Autres revenus ». En conséquence, les dépenses nettes de l'UIA pour l'année 2024 demeurent comparables à celles des exercices précédents.

6. ADMINISTRATION

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Administration	5 436	4 922
Amortissements	908	1 071
Héritage	676	732
Total de l'administration	7 021	6 724

Cette section comprend les dépenses de nos départements administratifs tels que la finance, les ressources humaines, ainsi que les frais de personnel qui y sont associés. Les dépenses telles que les frais d'audit, de location, de téléphonie, de transport et de traduction sont toutes incluses ici.

La majorité des dépenses de notre administration, établie à Monaco, est libellée en euros. L'augmentation principale observée cette année s'explique par l'évolution du taux de change du dollar.

7. PRODUITS FINANCIERS

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Change	533	482
Intérêts	185	46
Produits financiers	718	528

Cela inclut nos produits financiers au cours de l'année, principalement liés aux impacts multidevises de nos activités commerciales.

8. CHARGES FINANCIÈRES

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Change	775	582
Frais bancaires	96	100
Charges non courantes	103	250
Obligations en matière d'avantages postérieurs à l'emploi	19	22
Charges financières	992	954

Cela comprend les frais financiers et bancaires encourus au cours de l'année.

Notes sur le bilan consolidé

9. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Influence significative		
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier	661	600
Affectation du résultat	-58	62
Titres mis en équivalence au 31 décembre	603	661

Les titres mis en équivalence sont liés à World Athletics Productions Ltd, partiellement détenue par World Athletics (50 %).

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Actif à court terme	1 344	2 139
Passif à court terme	633	1 285
Chiffre d'affaires	2 993	9 110
Profit/(pertes)	-116	123

En outre, World Athletics détient une participation de 6 % dans Nitro Athletics Australia, qui est valorisée à zéro.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles détenues par World Athletics détaillées ci-après concernent principalement des locaux et bureaux loués.

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Agencements	Véhicules	Droit d'utilisation d'un bien	Total
Coût						
Solde au 31 décembre 2023	634	2 481	4 566	82	4 664	12 427
Augmentation	62	74	17		28	182
Reclassification				-58		58
Solde au 31 décembre 2024	696	2 556	4 583	24	4 692	12 550
Amortissements cumulés						
Solde au 31 décembre 2023	505	2 063	3 048	82	2 338	8 037
Amortissements	65	180	341		322	908
Reclassification				-58		58
Solde au 31 décembre 2024	570	2 244	3 389	24	2 660	8 887
Valeur nette comptable						
Au 31 décembre 2023	128	418	1 518	0	2 325	4 390
Au 31 décembre 2024	126	312	1 194	0	2 032	3 664

Au cours de l'exercice 2024, le bailleur du siège social à Monaco a consenti une réduction de loyer. Les dispositions de la norme IFRS 16 – Instruments financiers, relatives à la décomptabilisation des passifs financiers, ont été appliquées. Ce gain a été comptabilisé en diminution des charges administratives. Aucun impact n'est à signaler sur le plan d'amortissement.

11. CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES

en milliers de dollars américains (USD)	2024			2023
	Brut	Provision	Net	Net
Créances commerciales	1 332	232	1 100	1 610
Créances commerciales	1 332	232	1 100	1 610

en milliers de dollars américains (USD)	2023			2022
	Brut	Provision	Net	Net
Créances sur les directeurs	6		6	0
Autres créances	20 832	715	20,117	5,343
Autres créances et actifs circulants	20 838	715	20,124	5,344
Paievements d'avance	201		201	191
Créances fiscales (TVA)	911		911	620
Paievements d'avance et créances fiscales	1 112	0	1,112	810

Les créances commerciales et autres créances non échues ne sont pas considérées comme dépréciées. La diminution des créances commerciales résulte principalement des montants générés par l'UIA, dont la majeure partie a été recouvrée par la suite.

L'augmentation des autres créances à la clôture de l'exercice 2024 s'explique par une créance sur Dentsu au titre de la participation aux bénéfices pour le cycle 2024-2025, dont le règlement est attendu en 2026, ainsi que par le versement final du CIO relatif aux Jeux olympiques de Paris 2024, encaissé en 2025.

Les provisions pour créances douteuses s'élèvent à 946 000 USD en 2024, un montant inchangé par rapport à l'exercice précédent.

12. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se répartissent comme suit :

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Dollars américains	36 524	31 507
Autres devises	3 258	1 265
Comptes de dépôt et comptes courants	39 782	32 772
Dollars américains	1	1
Autres devises	8	9
Caisse	9	10
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	39 792	32 782

Au 31 décembre 2024, ce poste comprenait des liquidités en banque d'un montant de 39 792 000 USD. Il n'y a aucun placement à court terme.

13. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres entre 2023 et 2024 est attribuable aux produits de 20 284 000 USD enregistrés au cours de l'exercice.

14. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	
Solde au 31 décembre 2023	635
Coûts opérationnels	-26
Charges financières	19
Autres charges globales	-82
Solde au 31 décembre 2024	546

L'obligation de retraite n'est pas financée et par conséquent, aucun actif de retraite n'est détenu par World Athletics. En outre, les variations des principales hypothèses actuarielles ont été considérées comme non significatives dans le contexte des états financiers consolidés.

Les principales hypothèses actuarielles étaient les suivantes :

- Les hypothèses concernant la mortalité future sont établies sur la base de conseils actuariels, conformément aux statistiques publiées et à l'expérience acquise dans la région (table de mortalité 2015-2017 de l'INSEE). Ces hypothèses s'accompagnent d'un départ à la retraite à l'âge de 62 ans pour les employés et 63 ans pour la direction.
- Probabilité de départ avant l'âge de la retraite pour les employés actuels.

- Taux d'actualisation de 3,41 % et taux d'augmentation des salaires de 5,1 % pour le calcul de l'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2024.

15. PASSIFS FINANCIERS À COURT ET À LONG TERME

en milliers de dollars américains (USD)	2024	2023
Passifs financiers à court terme	331	322
Passifs financiers à long terme	2 200	2 521
Total des dettes de location	2 530	2 843

Le solde des passifs financiers présenté ci-dessus inclut les obligations liées aux contrats de location, conformément aux dispositions de la norme IFRS 16. Sur un total de 2 530 000 USD à régler, 331 000 USD sont exigibles dans les douze mois à venir, 1 548 000 USD sont dus dans un délai compris entre un et cinq ans, et 652 000 USD sont exigibles au-delà de cinq ans.

16. DETTES

en milliers de dollars américains (USD)	2024	2023
Dettes	6 549	7 172
Total Dettes	6 549	7 172

Les dettes commerciales comprennent les cotisations pour les dépenses de fonctionnement régulières encourues par l'Association. Ce montant concerne principalement les dépenses pour 2024 qui ont été réglées après la date limite du 31 décembre 2024.

17. AUTRES DETTES ET CHARGES À PAYER

en milliers de dollars américains (USD)	2024	2023
Dettes envers les directeurs	100	80
Autres dettes	8 189	6 721
Charges à payer	1 247	1 226
Autres dettes et charges à payer	9 536	8 026

Les autres dettes au 31 décembre 2024 comprennent principalement les dépenses liées aux subventions dues à nos associations continentales et à nos fédérations membres et pas encore versées, des primes dues pour les événements de 2024 et des garanties de candidature reçues des hôtes de nos futurs événements de la WAS. Toutes ces dépenses seront soldées au cours de l'année 2025.

Les charges à payer au 31 décembre 2024 comprennent les montants dus pour les congés non payés du personnel et les cotisations sociales correspondantes.

18. PRODUITS DIFFÉRÉS

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Produits différés courants	97	150
Produits différés non courants	250	250
Produits différés	347	400

La variation des produits différés courants s'explique par les paiements reçus en fin d'exercice 2024 de la part des représentants d'athlètes au titre de la saison 2025.

Les produits différés non courants sont constitués de 250 000 USD perçus à titre d'avances sur des événements qui se tiendront dans les années à venir.

Informations complémentaires

19. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les différents types de risques financiers et leurs impacts sont détaillés dans la note L du présent document.

20. ENGAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, PASSIFS ÉVENTUELS ET ÉVÉNEMENTS HORS BILAN

Suite à un accord de prêt signé avec Diamond League AG (« DLAG ») en octobre 2021, World Athletics a accepté de consentir à DLAG un prêt de 1 million USD payé en mars 2023. Le prêt sera remboursé à World Athletics à la fin du mois de juin 2025. Hormis cela, il n'y a pas d'engagements, de passifs éventuels et d'événements hors bilan dont la direction a connaissance et qui doivent être présentés séparément.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU BILAN

Avec l'arrivée à terme, en 2024, du contrat de diffusion officielle conclu avec World Athletics Production, il a été conjointement décidé avec ITN de mettre un terme à la coentreprise à la fin du mois d'avril 2025.

Aucun autre impact significatif sur les états financiers consolidés n'a été identifié.

22. PARTIES LIÉES

Selon les normes IFRS, les personnes suivantes sont traitées comme des parties liées : membres du Bureau exécutif, membres du Conseil, président, directeur général, Diamond

League et World Athletics Productions Ltd. Le tableau ci-après comprend les montants versés aux parties liées au cours de l'année.

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2024	2023
Bureau exécutif, membres du Conseil, président et directeur général	1 456	1 129
Salaires	1 376	1 051
Autres prestations (logement)	25	25
Autres prestations à long terme (retraite)	55	52

Les montants versés en 2024 à World Athletics Productions Ltd s'élevaient à 458 000 USD, principalement en raison du remboursement des salaires et des frais de bureau.

Le montant versé à Diamond League en 2024 s'élevait à 2 463 000 USD, principalement pour couvrir les coûts liés à l'organisation des meetings de la Ligue de diamant organisés durant l'exercice.

En 2024, World Athletics a enregistré un montant de 191 000 USD à payer à Complete Leisure Group, pour les services et l'espace de travail d'un assistant-exécutif du président pendant le temps passé à

Londres dans le cadre des affaires de World Athletics, fourni au prix coûtant conformément à un accord de détachement.

ANNEXE B

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2024 DE WORLD ATHLETICS



ANNEXE B

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2024 DE WORLD ATHLETICS

Le montant des rémunérations sont approuvés par le Bureau exécutif pour chaque période quadriennale, sur la base des recommandations du Comité des rémunérations du BE.

Fonction au sein de World Athletics	Rémunération et frais
Bureau exécutif (honoraires de base pour tous les membres, y compris le président et les vice-présidents)	• 22 500 US\$ par an
Président de comité du Bureau exécutif (honoraires supplémentaires)	• Honoraires de 5 000 US\$ par an
Président	• 257 500 US\$ par an, indexés sur l'inflation conformément aux revalorisations appliquées au personnel du siège de World Athletics, en complément des honoraires de base versés au titre du Bureau exécutif (cf. ci-dessus).
Conseil (tous les membres, y compris les membres au Bureau exécutif)	• Indemnité administrative de 6 000 US\$ par an (sauf pour les présidents continentaux, pour lesquels cette indemnité est fixée à 3 000 US\$ en raison de l'indemnité complémentaire dont ils bénéficient), ainsi que des honoraires de 7 500 US\$ (applicables à tous les membres, y compris les présidents continentaux) • Honoraires annuels de 2 500 US\$ pour les membres assurant la présidence d'une commission, d'un groupe de travail ou d'une équipe spéciale du Conseil dont la durée est supérieure à un an • Honoraires de 2 500 US\$ pour les membres exerçant des fonctions techniques majeures.
Conseil (présidents continentaux)	Comme indiqué ci-dessus pour les membres du Conseil, à cela s'ajoutent : • 12 000 US\$ par an (si le président continental réside dans la même ville que le siège de l'association continentale); • 18 000 US\$ par an (si le président continental ne réside pas dans la même ville que le siège de l'association continentale).
Membres du Panel de vérification d'éligibilité	30 000 US\$ par période de quatre ans, répartis comme suit : • 15 000 US\$ pour l'année précédant le Congrès électoral (année chargée); • 5 000 US\$ pour chacune des trois autres années).

Président du Panel de vérification d'éligibilité	60 000 US\$ par période de quatre ans, répartis comme suit : • 30 000 US\$ pour l'année précédant le Congrès électoral (année chargée); • 10 000 US\$ pour chacune des trois autres années).
Membres du Tribunal disciplinaire et d'appel	Honoraires applicables, le cas échéant et par personne : • Honoraires forfaitaires de 750 £ couvrant une demi-journée de préparation et une journée de séance. • Taux journalier de 500 £, en cas de dépassement du temps forfaitaire, calculé au prorata. • En cas de décision rendue sur dossier, les honoraires du panel seront facturés à 60 % des montants indiqués ci-dessus.
Président du Tribunal disciplinaire et d'appel	Rémunération annuelle forfaitaire de 25 000 £ Honoraires du président (qu'il siège en qualité de président d'un panel de trois membres ou en tant qu'arbitre unique) : • Honoraires de session de 2 500 £, incluant une journée de préparation, une journée d'audience et une journée de rédaction de la décision. • Taux journalier de 1 000 £, en cas de dépassement du temps forfaitaire, calculé au prorata.
Présidents de commission	• Honoraires annuels de 5 000 US\$ pour les présidents de commission lorsqu'ils ne sont pas membres du Conseil et de 2 500 US\$ pour ceux qui sont membres du Conseil.
Autres groupes de travail et panels (présidents et membres)	• Non rémunérés
Membres du Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA) (membres indépendants et indemnité complémentaire pour le membre du Conseil)	• 15 000 US\$ par an
Président du Bureau de l'UIA	• 35 000 US\$ par an

N.B. : Pour toutes les fonctions mentionnées ci-dessus, World Athletics prend en charge les frais de déplacement, de repas et d'hébergement liés aux activités en présentiel. Une indemnité journalière de 150 US\$ est également versée afin de couvrir les frais accessoires liés aux déplacements.



6-8, Quai Antoine 1er, BP 359
MC 98007
Monaco Cedex

©World Athletics 2025.
Tous droits réservés